



الوكالة الوطنية لتقدير وضمان جودة التعليم العالي والبحث العلمي  
Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024



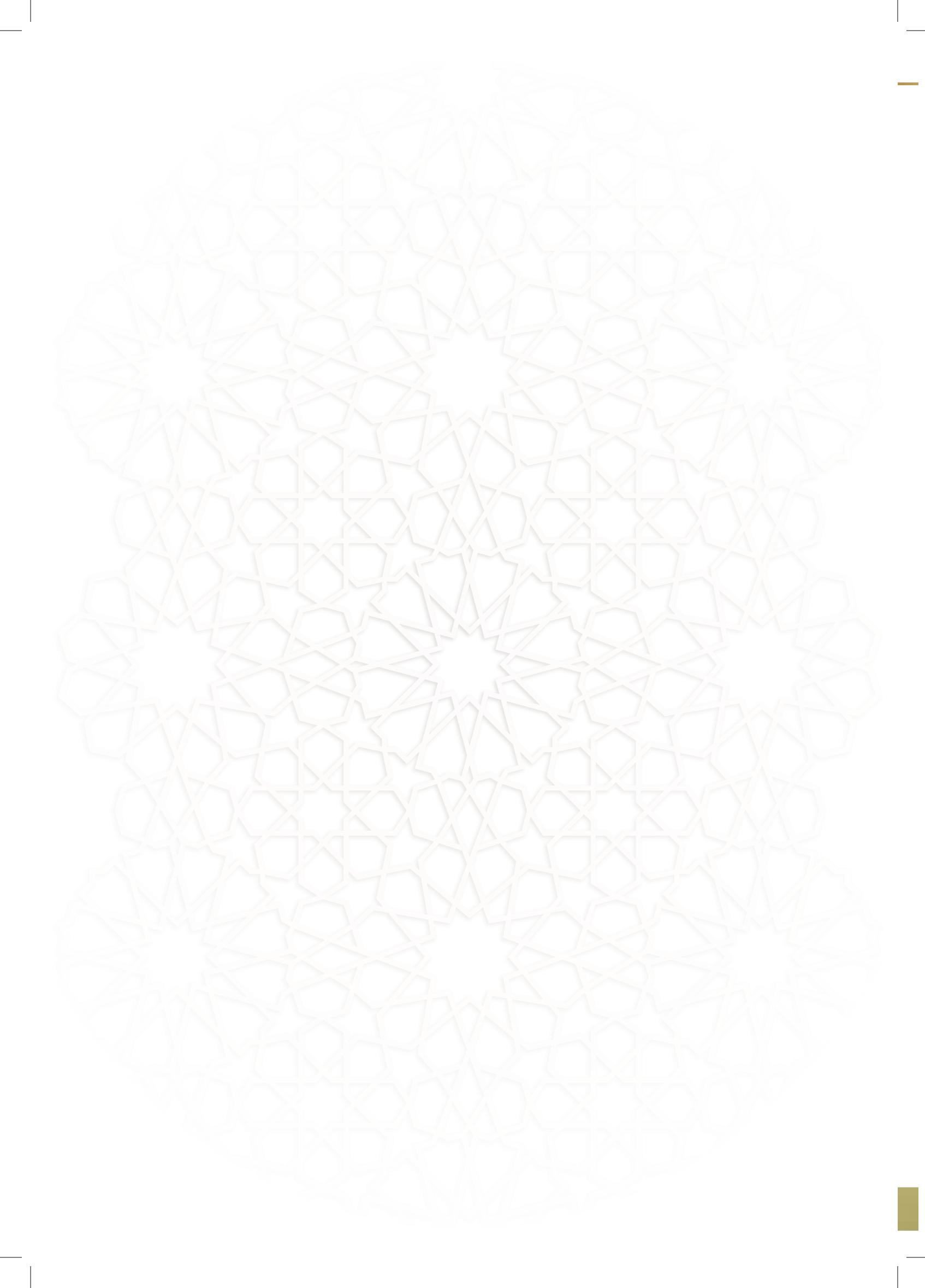


الوكالة الوطنية لتقدير وضمان جودة التعليم العالي والبحث العلمي  
Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



ROYAUME DU MAROC

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

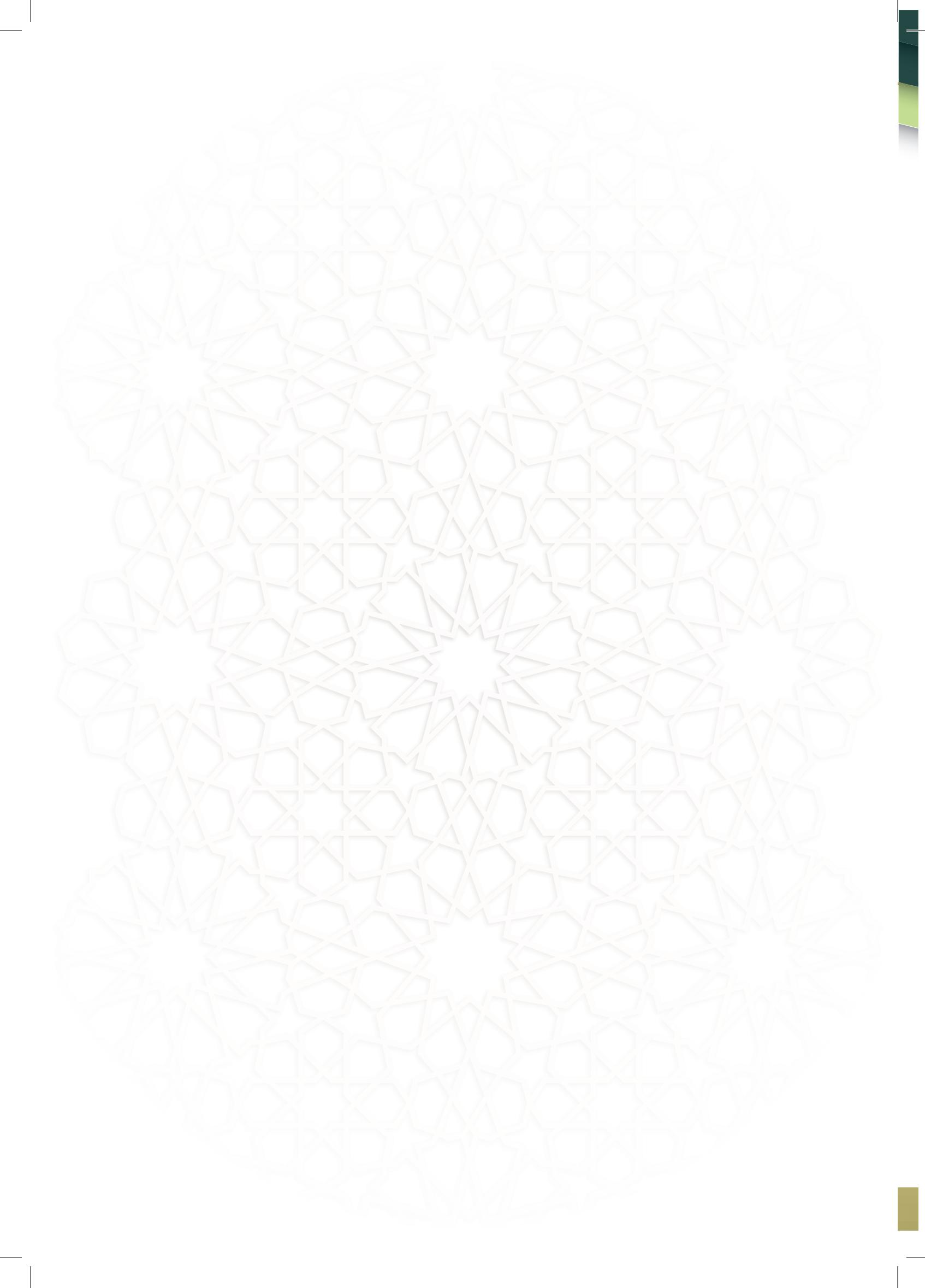






# TABLE DES MATIÈRES

	09
Mot de la Directrice	11
Introduction	13
I. Conseil d'administration	13
14 <sup>ème</sup> Réunion du Conseil d'Administration	16
II. Bilan d'Evaluation des filières de formation	31
III. Bilan Evaluation des Demandes de modifications des formations	33
IV. Bilan Evaluation des Demandes des autorisations	38
V. Bilan Evaluation des demandes de Reconnaissance par l'Etat des établissements de l'Enseignement Supérieur Privé	40
VI. Evaluation institutionnelle	48
VII. Bilan des Activités diverses	65
VIII. Conclusion	



# MOT DE LA DIRECTRICE

C'est avec un grand honneur que je présente le rapport d'activité de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de l'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur pour l'année 2024.

Placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, notre agence joue un rôle central dans l'évaluation et l'assurance qualité, en cohérence avec la stratégie sectorielle et les orientations générales du gouvernement en la matière.

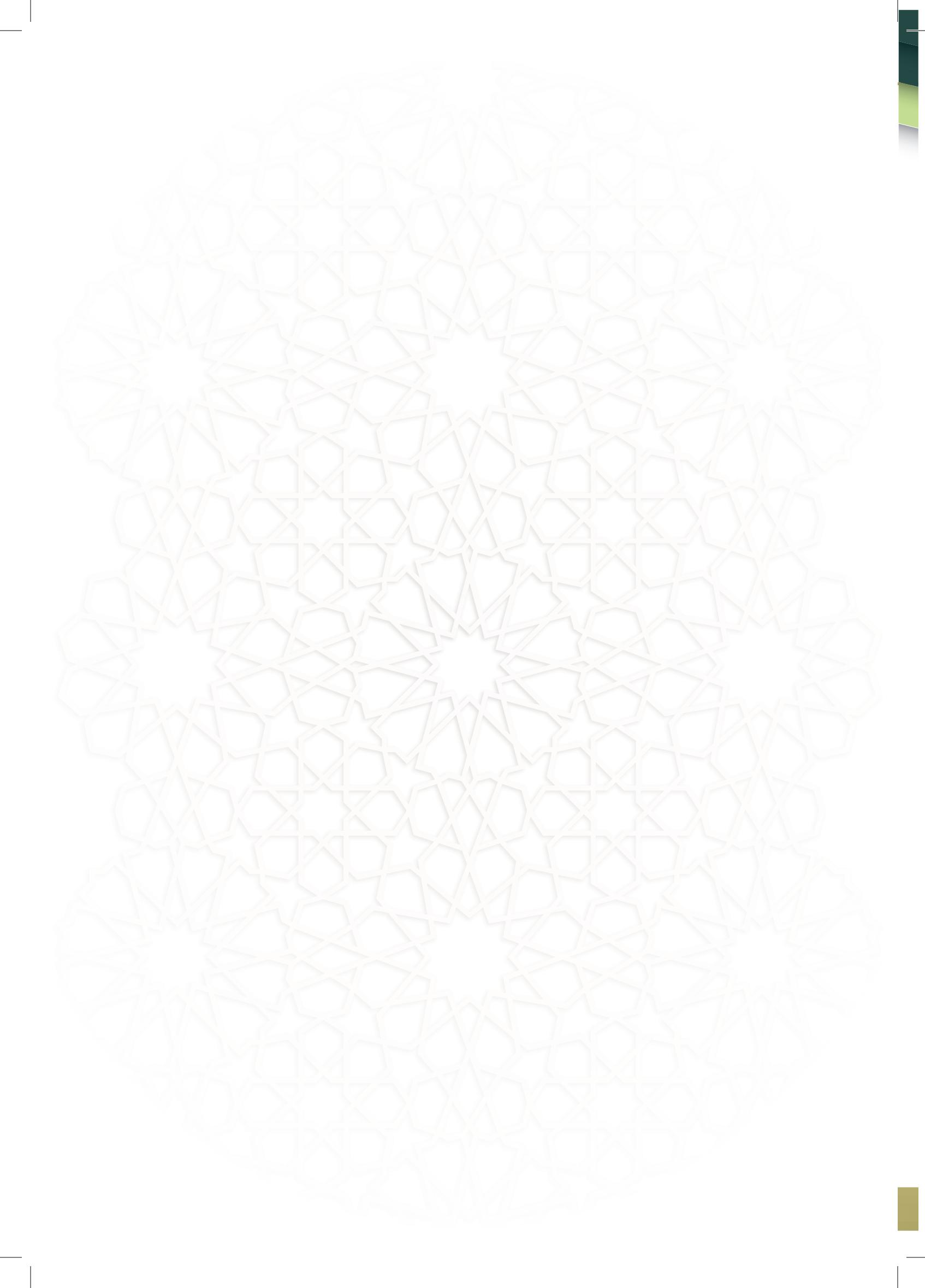
Au cours de cette année, nous avons poursuivi notre mission avec rigueur et engagement, en consolidant nos méthodologies d'évaluation, en renforçant nos dispositifs d'accompagnement et en développant des outils innovants au service de l'amélioration continue. Nos travaux ont permis d'assurer une meilleure transparence, d'accompagner les institutions dans le processus de transformation lié à la refonte de l'architecture pédagogique des programmes de formation tous niveaux et spécialités confondues et dans l'atteinte des objectifs de qualité et d'adaptation de nos pratiques pédagogiques aux évolutions nationales et internationales du secteur.

Les réalisations de cette année témoignent de notre volonté d'excellence et de notre capacité à répondre aux exigences croissantes en matière d'évaluation et d'assurance qualité dans le paysage éducatif national.

Cette dynamique a été rendue possible grâce à l'implication sans faille de nos équipes et au soutien précieux de notre ministère de tutelle, des universités et de nos partenaires institutionnels.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des experts qui contribuent au succès de notre mission. Leur engagement et leur expertise sont des atouts majeurs pour relever les défis de demain et poursuivre l'amélioration continue de notre système d'évaluation.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour assurer une évaluation rigoureuse et un pilotage stratégique de la qualité, au service du développement et de l'excellence de notre système d'enseignement supérieur au Maroc.



# INTRODUCTION

Le présent rapport d'activité de l'Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ) offre une vue d'ensemble exhaustive des activités réalisées par l'agence au cours de l'année 2024. Il met en évidence les efforts déployés pour atteindre sa mission principale axées sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc.

En tant qu'organisme responsable de l'évaluation et de l'assurance qualité, l'ANEAQ s'engage à contribuer activement à l'amélioration continue des filières de formation et de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'au développement de la recherche scientifique. Ce rapport présente les réalisations, les défis et les perspectives de l'agence, et témoigne de l'engagement de son équipe, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, en faveur de l'excellence dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Dans ce sens l'ANEAQ a contribué à l'opérationnalisation de la réforme pédagogique globale et intégrée pour le cycle Licence et le Cycle Doctorat. Elle a aussi contribué à l'accompagnement de l'adoption de la nouvelle organisation pédagogique du parcours LMD.

En outre, l'évaluation institutionnelle est également au cœur des missions de l'agence.

Au cours de cette année, l'ANEAQ a entrepris des démarches visant à évaluer les établissements d'enseignement supérieur et ce dans le cadre du programme de partenariat Maroc-UE Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation et Mobilité (ESRIM).

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la signature d'une convention entre Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, et l'Ambassadrice de l'Union européenne au Maroc, en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

Ces évaluations institutionnelles mettant l'accent sur la gouvernance, les infrastructures, les programmes de recherche, et l'environnement pédagogique.

Ces évaluations nous permettent d'identifier les forces et les faiblesses de chaque établissement, ainsi que les opportunités d'amélioration pour assurer un enseignement supérieur de qualité aligné sur les standards internationales.

Enfin, ce rapport met en évidence les diverses activités relatives à la coopération et partenariats conclus à l'échelle nationale et internationale.

Ces collaborations sont essentielles pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, la mutualisation des ressources, et l'enrichissement mutuel des compétences et des expertises de l'agence.

## I. Conseil d'administration : 14ème réunion du Conseil d'Administration-2024

Le Conseil d'administration de l'Agence Nationale d'Évaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ) a tenu sa quatorzième réunion à 15 heures le 03 janvier 2024 au siège du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Cette réunion était présidée par Monsieur le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, M. Abdellatif MIRAOUI, en présence des membres du Conseil et de plusieurs invités.

L'ordre du jour de la réunion comprenait les points suivants :

- Adoption de l'ordre du jour.
- Présentation des nouveaux membres du Conseil.
- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil.
- Présentation du projet de Plan national d'accélération de la transformation du système d'enseignement supérieur, (Pacte ESRI-2030).
- Présentation des états financiers de 2016 à 2022.
- Paiement des cotisations pour l'étude des dossiers d'équivalence des diplômes à l'Agence pour l'année 2023.
- L'évaluation des filières de formation pour l'année 2023.
- L'évaluation des établissements pour l'année 2023.
- Plan de travail pour l'année 2024.
- Projet de budget pour l'année 2024.
- Divers.
- Projets de résolutions

Le ministre a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil d'administration de l'Agence. Il a remercié les membres sortants et a invité les nouveaux membres à soumettre des propositions et des recommandations qui contribuent au développement des travaux du conseil, en soulignant que leur participation active au processus d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique constituera un apport qualitatif au développement des travaux de l'Agence visant à assurer la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Leur implication active dans le processus d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique constituera un apport qualitatif au développement des travaux de l'Agence visant à assurer la qualité de l'enseignement supérieur, d'autant plus que le Maroc s'apprête à engager d'importantes réformes dans le cadre du Plan National d'Accélération de la Transformation du Système d'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (PACTE ESRI).

Après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion précédente du conseil d'administration de l'ANEAQ, le ministre a présenté le plan national visant à accélérer la transformation du système d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation. À travers les quatre piliers de ce plan, à savoir : l'excellence académique, la recherche scientifique, l'innovation et la gouvernance et l'excellence scientifique : L'excellence académique, la recherche scientifique, l'innovation, la gouvernance et l'excellence scientifique, pour réhabiliter le rôle de l'université en tant que lieu prestigieux de savoir et de transfert des valeurs sociétales aux standards internationaux. Cette transformation est devenue nécessaire pour préparer un capital humain flexible afin d'anticiper les changements internationaux rapides en s'appuyant sur la numérisation et les technologies modernes et avancées.

Le directeur a ensuite présenté son exposé en mettant en relief les résultats de l'évaluation d'un premier échantillon de dossiers d'équivalence de diplômes étrangers dans le domaine de la médecine, de la pharmacie et des sciences de la santé. Le directeur a attiré l'attention des membres sur le fait qu'en raison de l'impossibilité pour le ministère de l'enseignement supérieur de payer ce processus au nom des candidats, il a été décidé d'évaluer ces dossiers à titre gracieux exceptionnellement sans s'acquitter frais des services rendus par l'ANEAQ stipulés dans la décision conjointe entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Il a ajouté que l'agence continue à discuter de la réforme du système d'équivalences entre les diplômes et de la fixation de son cadre organisationnel, juridique et législatif en tenant une série de réunions avec le ministère de l'éducation et le secrétariat général du gouvernement.

Quant au bilan de l'évaluation des formations pour le cycle 2023, le directeur a présenté la première expérience pilote d'évaluation de l'offre de formation des universités, destinée à contribuer à l'activation des projets structurés nationaux conformément au programme gouvernemental



2021-2026 à travers la réforme pédagogique des formations de licence et de doctorat, pour l'année académique 2023-2024, conformément au plan national d'accélération de la transformation du système d'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (PACTE ESRI 2030). Cette expérimentation vise également à encourager les universités à créer et développer une offre pédagogique cohérente basée sur des critères de faisabilité et de qualité, à les impliquer dans les décisions d'approbation des projets de formation proposés, à renforcer leur autonomie et à les soutenir dans la mise en place d'un système d'assurance qualité interne. Au total, 2277 cours ont été approuvés pour ce cycle (1695 pour l'enseignement supérieur public et 582 pour l'enseignement supérieur privé).

En ce qui concerne l'évaluation des établissements, le directeur a déclaré que le nombre d'établissements évalués a atteint 27 jusqu'en 2023, en raison du fait que l'Agence n'a pas reçu les rapports d'auto-évaluation des établissements proposés au cours du deuxième cycle.

En conséquence, l'Agence évaluera les institutions en fonction des domaines de connaissance et du type d'institutions (EST, ENCG, FST...) afin de produire des rapports horizontaux qui fournissent au ministère une vision holistique de ces institutions, et permettent également aux universités de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques.

En ce qui concerne l'évaluation des demandes de reconnaissance ou de renouvellement des établissements d'enseignement supérieur privés, 09 nouvelles demandes ont été évaluées.

La réunion s'est achevée à 18 heures par un discours du ministre, dans lequel il a salué la présence distinguée des membres du conseil d'administration et la discussion sérieuse et responsable qui donnera une forte impulsion aux efforts entrepris par l'Agence.

## II. Bilan d'Evaluation des filières de formation

Afin de poursuivre le chantier de réforme pédagogique des cycles de licence et de doctorat, mise en place à partir de l'année universitaire 2023-2024, plusieurs mesures ont été réalisées en vue de mettre les formations universitaires au diapason des standards internationaux notamment :

- La réforme du cycle master qui inclut une série de normes à intégrer dans l'architecture pédagogique sur les compétences transversales et de langues
- La révision des textes réglementaires des établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités
- La révision des cahiers des normes pédagogiques nationaux des diplômes spécifiques aux établissements à accès limités.
- Et suite aux notes ministérielles :
  - N° 01/0076 du 23 Janvier 2024 relative aux demandes d'accréditation des formations des universités publiques au titre de l'année 2024/2025 ;
  - N° 02/429 du 27 Mai 2024 et N° 04/1160 du 12 Juin 2024 relatives aux demandes d'accréditation et de renouvellement d'accréditation des formations des établissement à accès au titre de l'année 2024/2025 ;
  - N° 04/259 du 14 Février 2024, N° 04/1097 du 03 Juin 2024 et N° 04/1159 du 12 Juin 2024 relatives aux demandes d'accréditation des formations des universités privées au titre de l'année 2024/2025 ;

La Division d'évaluation des formations a évalué, cette année, à la demande du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique et de l'Innovation, des offres de formations des universités publiques entièrement renouvelées couvrant divers champs disciplinaires et qui ont été évaluées sur deux étapes :

1. Evaluation globale de l'offre de formation ;
2. Evaluation des formations retenues lors de la 1ère étape, cas par cas, sur la plateforme nationale d'accréditation.

En revanche, les formations des établissements publics ne relevant pas des universités, ainsi que celles des universités et des établissements d'enseignement supérieur privés ont été évalués sur la plateforme sans passer par l'évaluation globale de leur offre de formation.

## 1ère étape : Evaluation globale de l'offre de formation :

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant la rénovation pédagogique, l'amélioration de la qualité des formations, l'excellence académique et le renforcement des compétences numériques des étudiants, l'Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité (ANEAQ) a organisé une série de rencontres avec les universités publiques marocaines, du 9 au 17 Mai 2024, afin de discuter leurs nouvelles offres pédagogiques.

Cet évènement a été marqué par la présence de tous les présidents des universités, les Vice-présidents, les Doyens et les Directeurs qui ont salué cette initiative et exprimé leur engagement dans le processus d'évaluation qui vise l'instauration d'une culture de la qualité à travers une démarche d'amélioration continue.



Les différentes séances d'écoute, d'échange et d'accompagnement ont été articulées autour des axes suivants :

- La mise en place des parcours d'excellence dans les établissements à accès ouvert ;
- La consécration de la dimension régionale dans la conception des formations ;
- Les réformes annoncées cette année dans le milieu universitaire notamment en ce qui concerne le cycle «Master»
- La diversification des méthodes d'innovation pédagogique : classe inversée, approche par compétence...etc.
- La formation par et pour la recherche scientifique ;
- Le partenariat avec les socio-professionnels: Co-construction des filières, participation des professionnels aux enseignements ;
- Le partenariat international (Mobilité des étudiants et des enseignants, double diplomation);
- Le partenariat intra-universitaire et interuniversitaire (Co-construction des

filières, mobilité des étudiants et des enseignants, optimisation des moyens).

L'Objectif principal de cette opération est d'apprécier la démarche de l'université pour proposer une politique propre de formation (dans le cadre de son autonomie) qui la caractérise et la différencie des autres universités.

Le canevas qui suit a été adressé aux présidents en tant que proposition pour l'élaboration de la présentation PPT de leur offre globale :



### **1. Présentation (PPT) de l'offre de formation par université**

#### **1. Contexte de création des formations :**

- Plan stratégique de l'université (PACTE ESRI, Les out put des assises régionales, VS 2030, NMD, P.G 2026);
- Les besoins des formations identifiés (Régional, national et international).

#### **2. Processus d'élaboration des formations :**

- Autoévaluation de l'offre globale des formations;
- Parties impliquées (enseignants, Départements, monde socio-économique,...);
- Validation des projets de formation (commission pédagogique, conseil d'établissement et conseil d'université) ;
- Problèmes rencontrés.

#### **3. Moyens de réalisation des formations :**

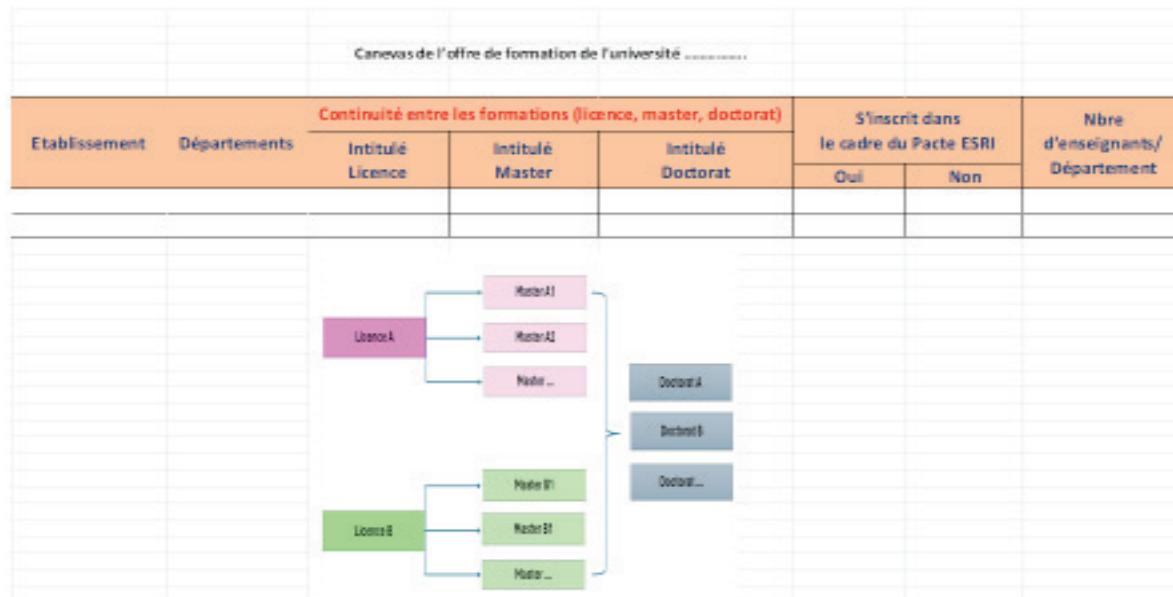
- Ressources humaines, matérielles et infrastructures ;
- Méthodes pédagogiques ;
- Ouverture sur le monde socio-économique ;
- Partenariat national et international ;
- Partenariat interuniversitaire.

#### **4. Présentation de l'offre de formation globale (Canevas).**

#### **5. Scénarios prévus pour évaluer l'impact de l'offre de formation.**



### 3. Canevas de l'offre de formation à remplir par l'université



## 1. Critères d'évaluation :

Plusieurs critères et éléments d'évaluation ont été pris en considérations :

- La stratégie de formation de l'Université en harmonie avec les divers projets de développement (Président, Doyens, Directeurs), les différentes orientations nationales (Vision Stratégique 2030, Nouveau Modèle de Développement (NMD), Programme Gouvernemental 2026, Pacte ESRI) et la communication de cette stratégie auprès des parties prenantes en particulier les étudiants ;
- Les conventions signées lors des assises régionales ;
- La prise en compte des remarques faites par les experts en 2023 ;
- La mise en place du nouveau modèle pédagogique axé sur le numérique et les innovations pédagogiques et l'intégration des modules linguistiques et des power skills (compétences transversales, digitales), au même titre que les compétences disciplinaires ;
- L'amélioration des modes d'enseignement y compris par l'enseignement hybride et par alternance ;
- La promotion de la recherche scientifique à travers la mise en place de la nouvelle génération des formations doctorales ;
- La qualité et la pertinence des formations doctorales ;

- La coordination entre établissements et entre départements, pour proposer des filières universitaires multi et inter disciplinaires, dépassant ainsi la vision faculaire, évitant la redondance, et permettant l'innovation dans l'offre pédagogique ainsi que l'optimisation des moyens humains et matériels ;
- L'adéquation entre les besoins des filières, en profils disponibles (encadrement pédagogique, technique et administratif) et moyens matériels ;
- L'importance accordée à l'enseignement de filières partiellement ou complètement en langue anglaise ;
- L'importance accordée à l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- L'analyse des statistiques relatives aux candidats inscrits dans les parcours d'excellence (en comparaison avec les objectifs cibles du Pacte ESRI) et l'évaluation des résultats de cette première cohorte ainsi que la mise en place des mécanismes de suivi pour leur insertion ;
- Le partenariat avec les socio-professionnels (Co-construction des filières, participation des professionnels aux enseignements et encadrements de stages) et les partenariats nationaux et internationaux (mobilité des étudiants et des enseignants, double diplomation) ;
- La démarche adoptée par l'université (et les établissements) pour proposer les Centres d'Excellence et les filières hébergées.

## 2. Aspects ayant enregistré des améliorations :

### Respect des orientations du Ministère :

- Introduction de thèmes répondant aux orientations du Ministère du tutelle : analyse des données, intelligence artificielle (création de 2 nouvelles écoles d'ingénieurs et de centres d'excellence), responsabilité sociétale, métiers de l'automobile et de l'aéronautique, eau, environnement, énergies renouvelables, arts et média, sport, santé, gouvernance, humanités numériques, etc. ;
- Contractualisation interne : université/établissements.

### Coordination intra-universitaire :

- Renforcement de l'approche participative dans le processus d'élaboration des filières ;
- Meilleure coordination entre les départements d'un même établissement, et

entre les établissements similaires d'une même université en vue de diminuer la redondance ;

- Travail apprécié des commissions pédagogiques en vue d'optimiser le nombre de filières et de rejeter celles ne respectant pas les critères (thèmes classiques, projet individuel, vocation des établissements, ...) ;
- Activation des comités d'experts internes pour l'autoévaluation.

### **Communication :**

- Efforts de sensibilisation et de communication (et souvent par l'implication des étudiants qui ont contribué à la réalisation de capsules, l'alimentation des réseaux sociaux et sites web, l'organisation de conférences, ...) ;
- Attraction d'étudiants internationaux notamment d'Afrique.

### **Innovation pédagogique :**

- Création de départements d'études transversales (langues, communication, soft skills, digital skills) ;
- Accueil des Doctorants de Nouvelle Génération et doctorants moniteurs ;
- Séminaires de formation de formateurs ;
- Activités en progression dans les cités d'innovation : brevets signalés, startups, hackathons organisés, ... ;
- Création de centres d'excellence dans des domaines compétitifs ou à fort potentiel, de fablabs, de Learning Center, de centres de codage 212, ... ;
- Nombre croissant de modules et de filières enseignés totalement ou partiellement en anglais ou en espagnol.
- Renforcement des passerelles entre filières et prise en compte de la pluridisciplinarité (exemple filières Droit et Economie, Bio-informatique, ...) ;
- Proposition de Masters en Y (plusieurs options) et augmentation du nombre d'étudiants inscrits.

### **Partenariats :**

- Partenariats socioprofessionnels opérationnels : assurance, logistique, grande distribution, ONG, ... ;
- Développement de Partenariat avec les acteurs locaux et territoriaux : appui

financier des conseils régionaux et des conseils de villes ;

- Filières en double diplomation et filières contractuelles actives (santé, enseignement, social, digital, ...).

### Moyens disponibles :

- Existence de studios d'enregistrement et de scénarisation de modules ;
- Locaux, postes budgétaires fléchés, plateformes technologiques équipées, plateforme d'apprentissage des langues étrangères (ROSETTA) opérationnelle.

### 3. Aspects nécessitant des améliorations :

Les recommandations des experts de la session 2023 n'ont pas été bien intégrées ce qui retentit sur les présentations de l'offre globale des universités de la session 2024 (Résistance au changement, non-respect de la vocation des établissements, intitulés longs de certaines filières, ...) d'où la nécessité de sensibiliser les commissions pédagogiques (université, établissements) et de renforcer la coordination inter établissements pour repenser l'offre de formation afin d'aller progressivement vers une offre de formation globale de l'université.

Concernant les Parcours et centres d'excellences, malgré les efforts de sensibilisation et de communication, les universités n'ont pu atteindre ni les indicateurs quantitatifs recommandés par le Pacte ESRI (200 à 300 inscrits par parcours d'excellence à partir du DEUG ou équivalent), ni les indicateurs qualitatifs (recruter les bons candidats).

Les raisons présentées sont multiples :

- Démarrage tardif ;
- Informations incomplètes sur les parcours d'excellence et sur la possibilité d'accès automatique au Master parcours d'excellence...etc ;
- Chevauchement entre les missions des centres d'excellence et celles des départements.

En outre, un grand nombre de thèmes dégagées en priorité dans les conventions signées lors des assises régionales, n'ont pas été traduits en projets de filières et plusieurs filières (et souvent d'excellence) accréditées en 2023 n'ont pas été ouvertes.

## **2ème étape : Evaluation des formations retenues sur la plateforme nationale d'accréditation.**

Dans le but d'assurer le bon déroulement d'évaluation des formations, les demandes d'accréditation et de renouvellement d'accréditation ont été évaluées sur la plateforme nationale d'accréditation qui met à la disposition des établissements universitaires un certain nombre de documents de référence en matière d'évaluation tel que :

- Les textes réglementaires relatifs à l'accréditation des filières ;
- Les CNPNs des différents diplômes ;
- Le manuel d'utilisation de la plateforme ;
- La procédure de paiement pour l'accréditation des filières.

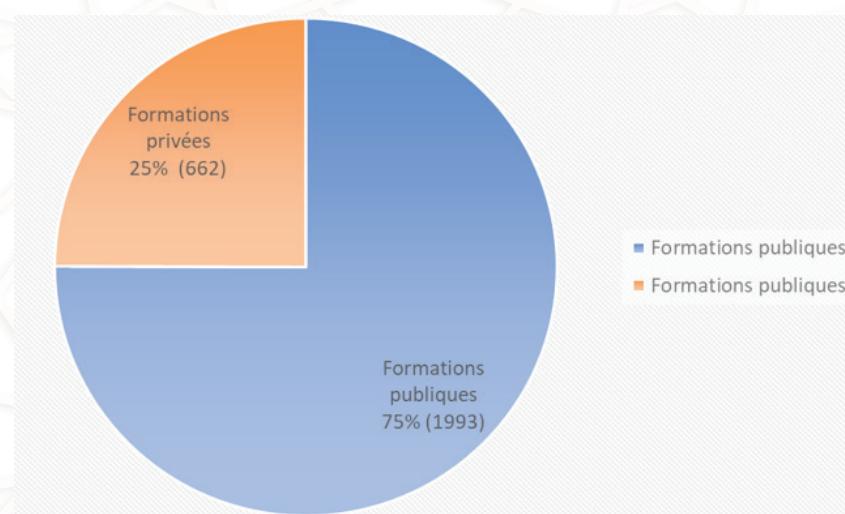
Pour bien mener cette opération, la Division d'évaluation des formations a respecté le processus d'évaluation suivant :

- Examen et traitement des demandes d'accréditation ;
- Dispatching des demandes d'accréditation par champs disciplinaires et leur affectation aux experts tout en respectant le principe de « 0 papier » que l'agence a adopté depuis sa création ;
- Réception et relecture des rapports d'évaluation reçus des experts ;
- Envoi des rapports au ministère de tutelle.

Dans ce cadre, les universités et les établissements de l'enseignement supérieur publics et privés ont soumis des projets de filières comme suit :

## 1. Répartition des formations par type de filières

Type de filières	Nombre de filières
Public	1993
Privé	662
Total	2655



## 2. Répartition des filières par champ disciplinaire

Champs disciplinaires	Filières de l'ENSSUP	
	Public	Privé
Sciences et techniques	880	282
SJES	576	262
LSHA	306	37
Sciences de la santé	169	79
Science de l'éducation	62	2
<b>Total</b>	<b>1193</b>	<b>662</b>

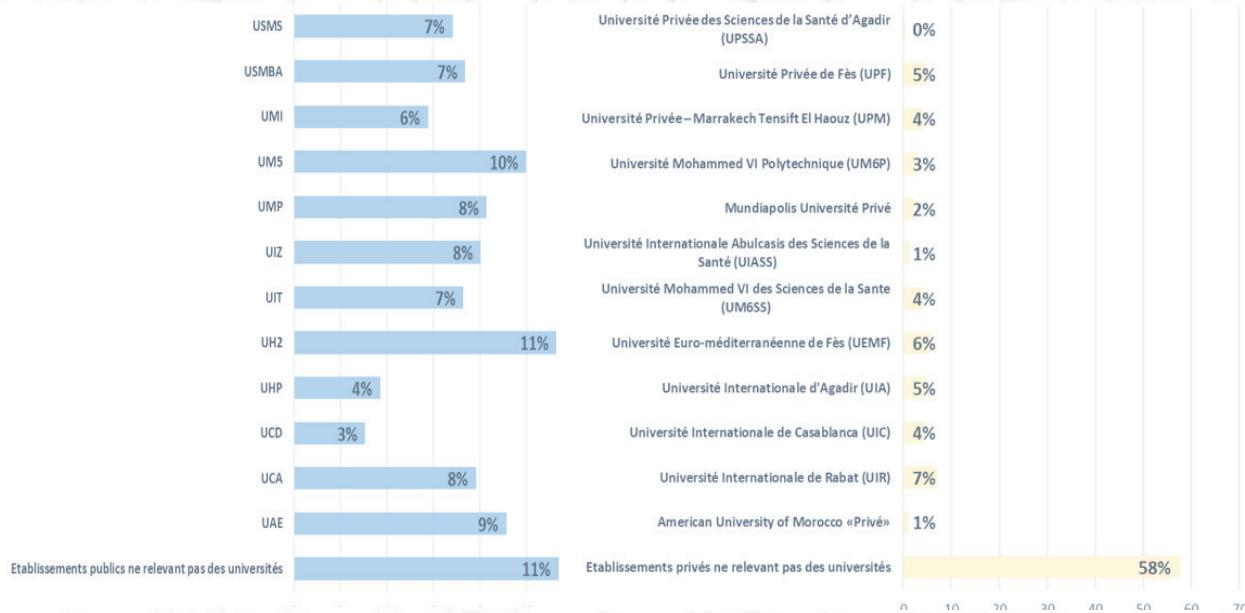
### 3. Répartition des filières par Université et par établissement

#### ENSSUP PUBLIC

Universités	Nombre de filières
UM5 – Rabat	199
UIZ – Agadir	160
UIT – Kenitra	145
UH2 – Casablanca	225
UAE – Tétouan	182
USMBA – Fès	147
UCA – Marrakech	156
USMS – Beni Mellal	136
UMP – Oujda	165
UMI – Meknes	115
UCD – El Jadida	61
UHP – Settat	74
ENPU	228
<b>Total</b>	<b>1993</b>

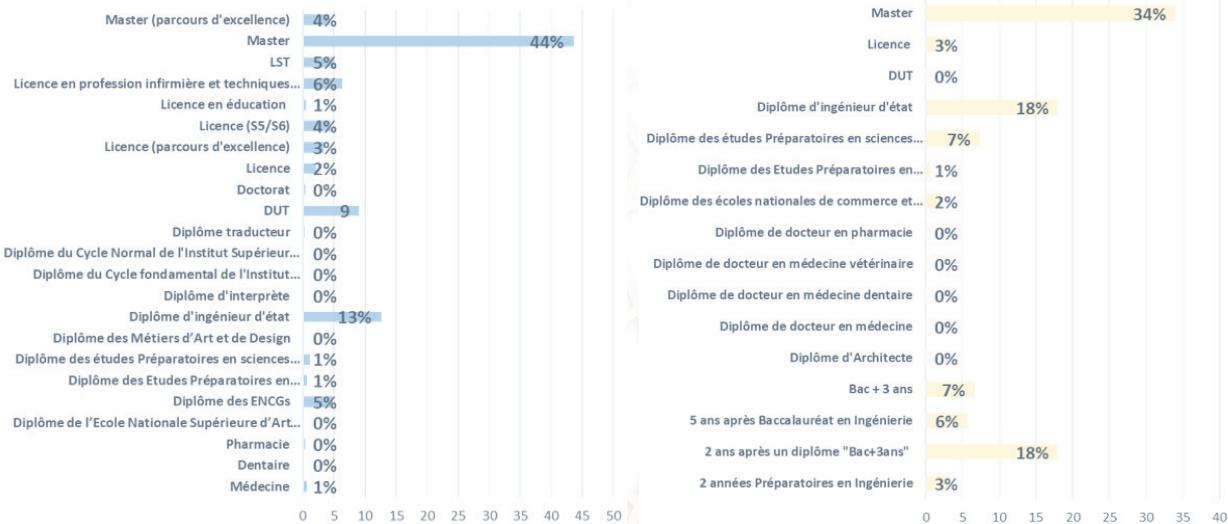
#### ENSUP PRIVE

Universités Etablissements	Nombre de filières
Etabl. De l'ens.sup privé	382
Universiapolis – Agadir	30
Euromed – Fès	37
UIC- Casablanca	29
UM6SS	27
Mundiapolis	15
UIR – Rabat	46
Université Privé Fès	30
Université Abulcasis	9
UM6P	19
Université Privée – Marrakech	27
UPSSA	3
American university of Morocco	8
<b>Total</b>	<b>662</b>



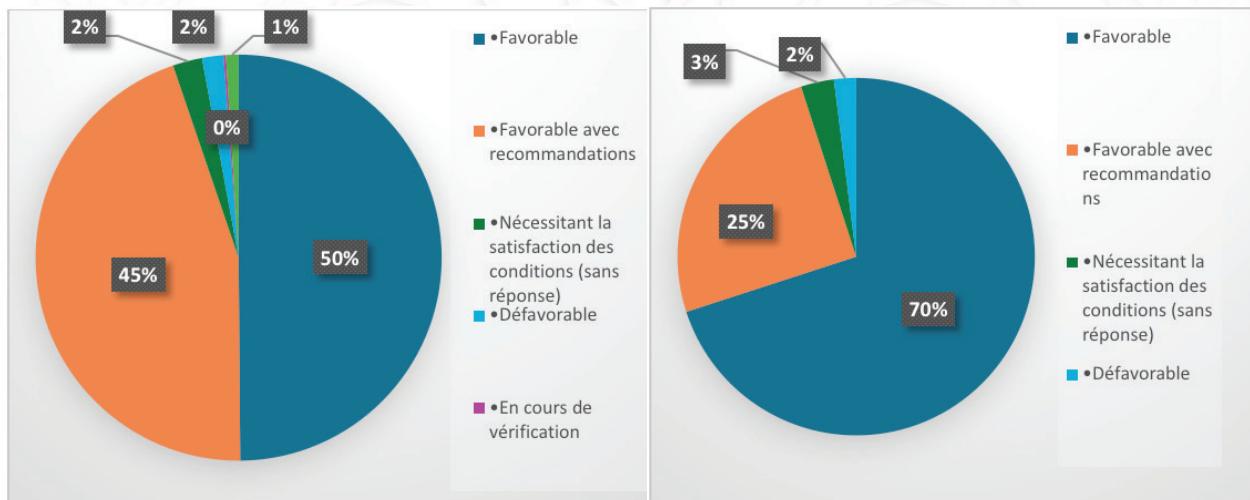
## 4. Répartition des filières par diplôme

1- Enseignement supérieur public		2-Enseignement supérieur privé	
Diplôme	Nombre des filières	Diplôme	Nombre des filières
2 années Préparatoires en Ingénierie	20	Médecine	13
2 ans après un diplôme «Bac+3ans»	119	Dentaire	3
5 ans après Baccalauréat en Ingénierie	38	Pharmacie	6
Bac + 3 ans	44	Diplôme de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design	2
Diplôme d'Architecte	1	Diplôme des ENCGs	95
Diplôme de docteur en médecine	2	Diplôme des Etudes Préparatoires en Commerce et Gestion	12
Diplôme de docteur en médecine dentaire	1	Diplôme des études Préparatoires en sciences de l'ingénieur	22
Diplôme de docteur en médecine vétérinaire	2	Diplôme des Métiers d'Art et de Design	2
Diplôme de docteur en pharmacie	2	Diplôme d'ingénieur d'état	251
Diplôme des écoles nationales de commerce et de gestion	14	Diplôme d'interprète	1
Diplôme des Etudes Préparatoires en Commerce et Gestion	4	Diplôme du Cycle fondamental de l'Institut Supérieur d'art Dramatique et d'Animation Culturelle	3
Diplôme des études Préparatoires en sciences de l'ingénieur	49	Diplôme du Cycle Normal de l'Institut Supérieur d'art Dramatique et d'Animation Culturelle	1
Diplôme d'ingénieur d'état	119	Diplôme traducteur	5
DUT	1	DUT	180
Licence	21	Doctorat	6
Master	225	Licence	42
<b>Total</b>	<b>662</b>	Licence (parcours d'excellence)	67
		Licence (S5/S6)	89
		Licence en éducation	10
		Licence en profession infirmière et techniques de santé	125
		LST	100
		Master	871
		Master (parcours d'excellence)	87
		<b>Total</b>	<b>1993</b>



## 5. Répartition des filières par avis

1- Enseignement public		2- Enseignement supérieur privé	
Avis d'évaluation	Nombre des filières	Avis d'évaluation	Nombre des filières
Favorable	987	Favorable	459
Favorable avec recommandations	897	Favorable avec recommandations	170
Nécessitant la satisfaction des conditions (sans réponse)	53	Nécessitant la satisfaction des conditions (sans réponse)	18
Défavorable	35	Défavorable	14
En cours d'évaluation	1	En cours de vérification	1
Non recevable	20	<b>Total</b>	
<b>Total</b>	<b>1993</b>	<b>662</b>	



**Recommandations générales :**

**Aspects normatifs et opérationnels :**

- Préciser les lignes directrices de l'offre globale de l'université ;
- Procéder par appel d'offre ciblé pour les domaines retenus : les offres de formation doivent tenir compte des livrables du CNPN ;
- Les évaluations des filières doivent porter sur :
  - Le respect du descriptif de la filière et sa correspondance avec les exigences du CNPN ;
  - L'évaluation scientifique pour mesurer la correspondance entre l'intitulé de la filière et son contenu ;
  - L'évaluation des moyens humains et matériels pour mesurer le taux d'encadrement et les conditions d'accueil ;
- Remettre un rapport sur l'offre finale de la carte des formations approuvée par le CU ou une copie du PV d'approbation du CU accompagné de l'offre ;
- Penser à délocaliser des filières des campus centraux dans les centres d'enseignement ou dans des facultés poly disciplinaires ;
- Mieux définir les vocations des établissements de formation (ENS, ESEF, ...) en relation avec le pacte ESRI ;
- Informer le ministère de la Non-ouverture de toute filière accréditée.
- Il est urgent d'assainir les listes des étudiants qui ne se présentent plus à l'Université pour disposer d'effectifs réalistes permettant une meilleure gestion des ressources humaines et matériels de l'Université.

**Aspects managériaux :**

- Les universités disposant de plusieurs facultés similaires (Droit, sciences, lettres) sont invitées à rechercher une identité spécifique à chaque établissement pour favoriser la complémentarité et éviter la redondance ;
- Présenter dorénavant l'offre de formation de l'Université par grands domaines (LSHS, Droit, Economie-Gestion, Sciences, Santé, Ingénierie, ...) afin de mieux apprécier la pertinence de l'offre et la cohérence entre des filières présentées par les différents établissements ;

- Regrouper les CEDocs et optimiser leur nombre au sein du nouveau pôle doctoral à activer ;
- Disposer des cellules assurance qualité pour élaborer des manuels de procédures et des dispositifs d'audit interne (questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants, mesure du taux de satisfaction des étudiants et des partenaires, ... ;
- Disposer des services de statistiques pour élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour le suivi du Pacte ESRI ;
- Lancer des plateformes de suivi de l'insertion des lauréats.

### **Centres et parcours d'excellence :**

- Les critères retenus pour le choix des parcours d'excellence doivent être clairement définis ainsi que les atouts qui ont poussé l'université à accorder le label d'Excellence à ces filières ;
- Préciser pour les parcours d'Excellence :
  - Les domaines prioritaires du Pacte ERSI dans lesquels ils s'insèrent ;
  - Les conventions signées auxquelles ils répondent ;
  - Les contributions éventuelles des partenaires (région, entreprises,...) ;
  - Tout parcours d'excellence doit être proposé avec son Master d'Excellence ou le cas échéant, avec la structure modulaire des deux années du Master, afin de disposer d'une vision globale du parcours ;
- Un Centre d'Excellence devrait abriter en principe un maximum de trois parcours d'Excellence ;
- Prévoir des passerelles (par concours) pour accéder aux Masters des parcours d'excellence afin de compléter le nombre d'étudiants ;
- Approfondir le débat autour des centres d'excellence qui devraient dépasser le stade établissement pour refléter un domaine d'excellence de l'Université.
- Accompagner les centres d'excellence par un tableau de bord montrant les différents indicateurs de mesure de performance : % d'étudiants acceptés, taux de réussite, % d'étudiants dans les parcours d'excellence, % d'intervenants professionnels, taux d'encadrement, ... ;

- Communiquer plus sur les parcours d'excellence, pour une meilleure assimilation des objectifs, opportunités et finalités par les étudiants.

### Cycle Master :

- Les Masters doivent disposer d'une structure en Y pour proposer un tronc commun et au moins 2 options. Le nombre minimal d'étudiants à accueillir est de 48 étudiants par option pour offrir plus de places aux porteurs d'une Licence ;
- Les Masters proposés par les établissements à accès régulé, en particulier l'ENCG et l'ENSA, ne correspondent pas à leur vocation principale. Pour cela, ils ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles accréditations sauf pour les filières contractuelles (joindre les conventions aux demandes d'accréditation) ;
- Généraliser l'évaluation des modules par les étudiants et leur transmettre le syllabus et le planning des contrôles au début de la rentrée universitaire ;
- Renforcer le nombre de filières anglophones dans tous les domaines ;
- Vu l'offre croissante de filières faisant appel à des nouveaux outils et technologies (notamment IA) pouvant toucher à la vie personnelle du citoyen, prévoir une approche pédagogique favorisant la pensée critique et l'introduction de chartes d'éthique encadrant leur utilisation ;
- Renforcer les méthodes pédagogiques innovantes et l'enseignement hybride ;
- Renforcer la co-construction de filières avec les partenaires socioprofessionnels.

### Communication et visibilité :

- Les universités sont invitées à participer aux divers classements internationaux pour renforcer leur visibilité à l'international et améliorer leurs indicateurs de performance ;
- Renforcer la communication par la mise à jour des sites web et réseaux sociaux.

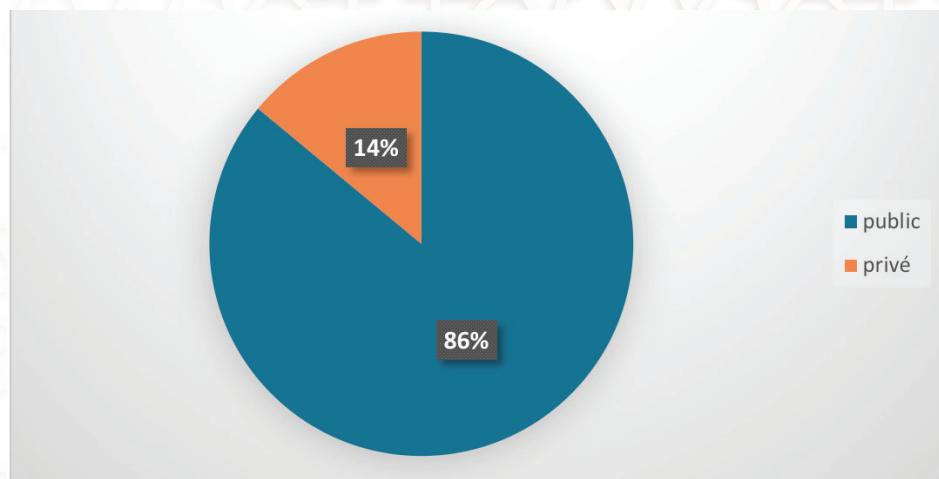
### III. Bilan Evaluation des Demandes de modifications des formations

La division d'évaluation des formations a reçu cette année 50 demandes de modifications dont 86% concernent les universités publiques et 14% pour les établissements de l'enseignement supérieur privé.

Les modifications sont apportées au niveau des contenus des modules ou les intitulés des formations, les coordonnateurs de filières, les conditions d'accès et les modes d'enseignement.

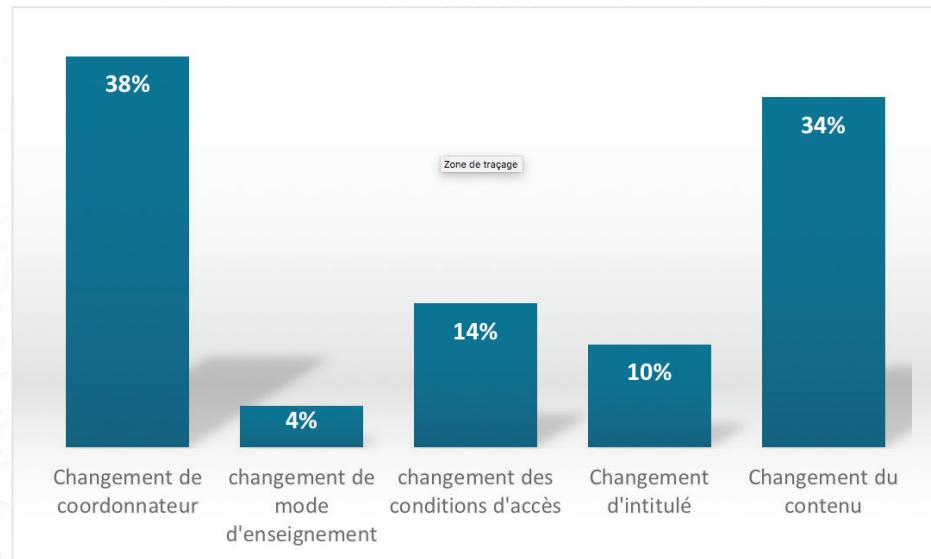
#### 1. Répartition des demandes de modification par type :

Type	Nombre des demandes
Public	43
Privé	07
Total	50



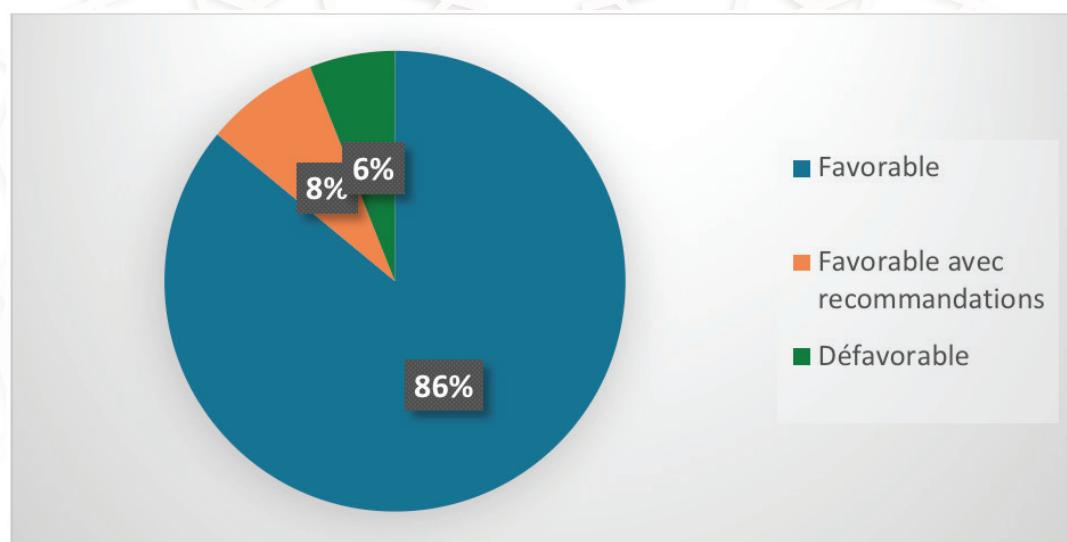
#### 2. Répartition des demandes de modification par nature de modification :

Changement de coordonnateur	19
changement de mode d'enseignement	2
changement des conditions d'accès	7
Changement d'intitulé	5
Changement du contenu	17
total	50



### 3. Répartition des demandes de modification par avis :

Avis d'évaluation	Nombre
Favorable	43
Favorable avec recommandations	04
Défavorable	03
<b>Total</b>	<b>50</b>



## IV. Bilan Evaluation des Demandes des autorisations

Outre l'évaluation en vue de l'obtention ou le renouvellement de l'accréditation des filières de formation, la division de l'évaluation des formations intervient également dans l'étude et l'évaluation des demandes d'autorisation d'ouverture des établissements d'enseignement supérieur privé.

La demande d'autorisation consiste en trois dossiers : un dossier administratif, un dossier technique et un dossier pédagogique.

Dans cette procédure, l'ANEAQ est en charge de l'évaluation du dossier pédagogique, à savoir : les projets de filières de formation qui vont être dispensées au niveau de l'établissement créé.

Compte tenu des résultats de l'évaluation des 3 dossiers, une commission administrative et pédagogique rend visite à l'établissement, pour constater, sur place, les locaux et leur conformité avec les plans fournis ainsi que l'état des lieux du matériel et des équipements.

La commission pédagogique procède à la vérification du matériel didactique et scientifique déclaré au niveau du dossier fourni, ainsi que son adéquation avec les filières de formation envisagées.

Durant la session d'évaluation 2024, l'ANEAQ a reçu les dossiers pédagogiques d'une université privée (4 établissements) et 15 établissements d'enseignement supérieur privé. Parmi les demandes de création reçues, les 13 établissements éligibles aux conditions administratives, techniques et pédagogiques ont fait l'objet de visite par l'ANEAQ (voir tableaux ci-dessous).

Intitulé de la filière	Diplôme	Statut de la formation	Situation de la visite
			(ÉCOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES DE L'EAU, DE L'ÉNERGIE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE PRIVE (SUPTECH ENVIRONNEMENT
Gestion digitale intégrée du littoral et valorisation halieutique	Bac + 3 ans	Favorable avec recommandations	
SMART Energies Renouvelables	Bac + 3 ans	Favorable	
Métiers subaquatique et plongée sous-marine	Bac + 3 ans	Favorable avec recommandations	
Génie de l'Assainissement et Des Systèmes Intelligents de Traitement des Eaux	Bac + 3 ans	Favorable	
Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (QHSE)	Bac + 3 ans	Favorable avec recommandations	
Génie de l'Eau, de l'Assainissement et des Aménagements Hydroagricoles	2 ans après un diplôme «Bac+3ans»	Favorable	
Classes Préparatoires	2 AP en Ingénierie	Favorable	
Génie de l'Eau et de l'Environnement	5 ans après Baccalauréat en Ingénierie	Favorable	
Génie Digitale des Systèmes Energétiques	5 ans après Baccalauréat en Ingénierie	Favorable	

<b>(ÉCOLE SUPÉRIEURE EN GENIE BIOMÉDICAL ET DES TECHNIQUES DE SANTÉ ESSAOUIRA (SUPTECH SANTE ESSAOUIRA)</b>		
Sciences de Gestion en Milieu Hospitalier et Industrie Médicale	Bac + 3 ans	Favorable avec recommandations
Maintenance Médicale	Bac + 3 ans	Favorable
Génie Industriel et Logistique Hospitalière	Bac + 3 ans	Favorable
Informatique décisionnelle et e-santé	Bac + 3 ans	Favorable
Génie Digital et Intelligence Artificielle en santé	5 ans après Baccalaureat en Ingénierie	Favorable
Génie Biomédical	5 ans après Baccalaureat en Ingénierie	Favorable
Classes préparatoires au cycle d'ingénieur	2 AP en Ingénierie	Favorable
<b>INTERNATIONAL INSTITUTE OF MANAGEMENT AGADIR PRIVE</b>		
Business Management	2 ans après un diplôme «Bac+3ans»	Favorable
Management Information Systems	Bac + 3 ans	Favorable
Business Management	Bac + 3 ans	Favorable
<b>VICTORIA BUSINESS &amp; ENGINEERING SCHOOL PRIVÉ</b>		
Big Data et Intelligence artificielle	Bac + 3 ans	Favorable
Développement Web et Mobile	Bac + 3 ans	Favorable
Digital Marketing et Communication	2 ans après un diplôme «Bac+3ans»	Favorable
Risk Management et Fintech	2 ans après un diplôme «Bac+3ans»	Favorable avec recommandations
Management des entreprises	Bac + 3 ans	Favorable

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

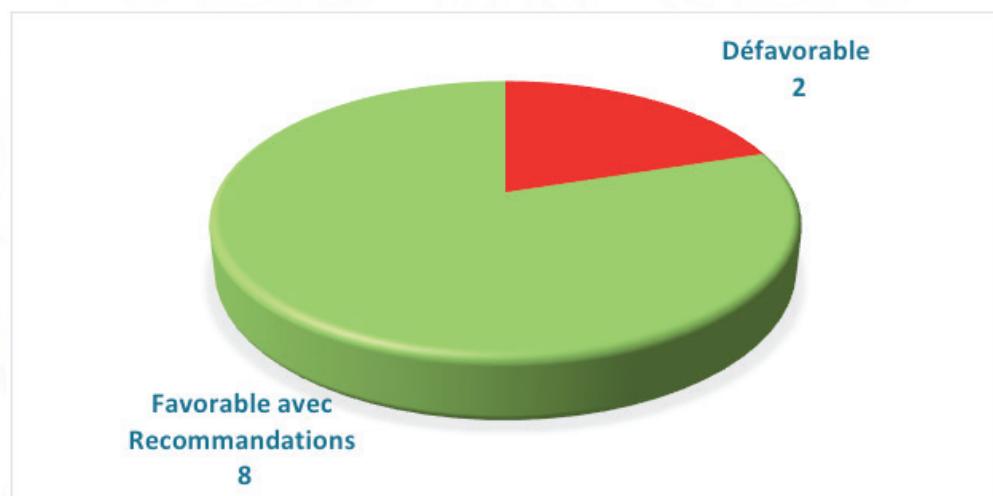
Intitulé de la filière	Etablissement	Diplôme	Statut de la formation	Situation de la visite
<b>UNIVERSITE INTERNATIONALE ABULCASIS</b>				
Sciences de l'éducation : management et leadership académique	<b>Institut Supérieur Abulcasis de Psychologie et des Sciences de l'Education</b>	Master	Favorable	
Psychologie		Licence	Défavorable	Visite effectuée
Psychologie clinique et psychopathologie		Master	Favorable avec recommandations	
Sciences de l'éducation : enseignement primaire		Master	Favorable	
Médecine Vétérinaire	<b>Institut Vétérinaire Abulcasis</b>	Diplôme de docteur en médecine vétérinaire	Favorable	Visite effectuée
<b>UNIVERSITE MOHAMMED VI POLYTECHNIQUE</b>				
Applied Computer Science (ACS)	<b>Institute of Applied Digital Technologies</b>	Diplôme universitaire de technologie	Favorable	Visite effectuée
<b>(UNIVERSITE MOHAMMED VI POLYTECHNIQUE (ANNEXES DAKHLA</b>				
<b>Faculté Mohammed VI de médecine (FM)</b>				
Faculté Mohammed VI des sciences infirmières et professions de la santé (FSIPS)				Visite effectuée
École supérieure Mohammed VI d'ingénieurs en sciences de la santé (ESISS)				
<b>UNIVERSITE MOHAMMED VI DES SCIENCES DE LA SANTE</b>				

Médecine vétérinaire	<b>Ecole Mohammed VI de médecine vétérinaire</b>	Médecine vétérinaire	Favorable	Visite effectuée
<b>UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE CASABLANCA</b>				
Médecine	<b>Faculté privée de médecine et de pharmacie de l'UIC</b>	Diplôme de docteur en médecine	Favorable avec recommandations	Visite effectuée
<b>UNIVERSITÉ PRIVÉE DE LA SANTÉ ET DES SCIENCES D'AGADIR</b>				
Pharmacie		Diplôme de docteur en pharmacie	Favorable avec recommandations	
Médecine dentaire	<b>Faculté privée de médecine dentaire d'agadir</b>	Diplôme de docteur en médecine dentaire	Favorable avec recommandations	Visite effectuée

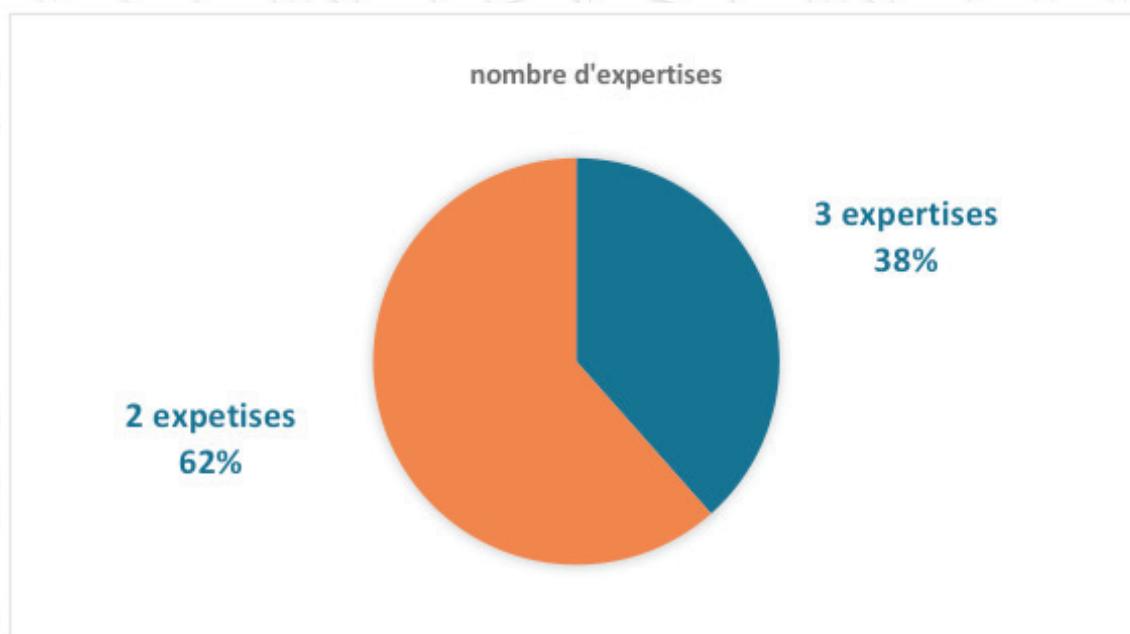
## V. Bilan Evaluation des demandes de Reconnaissance par l'Etat des établissements de l'Enseignement Supérieur Privé

Après réception des dossiers des demandes de reconnaissance par l'Etat des établissements de l'Enseignement Supérieur Privé (liste ci-après), l'ANEAQ a procédé à la constitution des comités d'experts évaluateurs afin d'entamer l'évaluation de ces demandes et préparer les rapports préliminaires pour les visites sur sites des établissements, et ce durant les mois d'avril et mai 2024.

Établissement	Sigle	Ville	Type de la demande
Ecole des Hautes Etudes de Biotechnologie et de Santé Privée	EHEB	Casablanca	Nouvelle demande
Ecole Supérieure de Psychologie	ESP	Casablanca	Nouvelle demande
Ecole Supérieure de Management Informatique et Télécommunications Privée d'Oujda	SupMti Oujda	Oujda	Nouvelle demande
Ecole Supérieure des Multimédia, Informatique et Réseaux	SUPEMIR	Casablanca	Nouvelle demande
Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion des Affaires	ESCGA	Tanger	Nouvelle demande
High Technology School in Morocco	HIGH TECH	Rabat	Nouvelle demande
Ecole Arts et Métiers Campus de Rabat	EAMR	Rabat	Nouvelle demande
Ecole d'ingénierie en Génie des Systèmes Industriels de Casablanca	EIGSICA	Casablanca	Renouvellement
Ecole Supérieure de Génie Biomédical et des Techniques de Santé	SUPTECH SANTE	Mohammadia	Nouvelle demande
Ecole Supérieure d'Ingénierie en Sciences Appliquées	ESIS A	Fès	Nouvelle demande



L'ANEAQ a également effectué également l'évaluation de 40 rapports de suivi de la Reconnaissance par l'Etat des établissements de l'Enseignement Supérieur Privéreconnus.



## VI. Evaluation institutionnelle

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'ANEAQ pour l'année 2024 validé par son conseil d'administration et conformément à l'indicateur N°1 du Programme d'appui à l'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et la Mobilité « ESRIM », l'ANEAQ a programmé l'évaluation institutionnelle de 46 établissements d'enseignement supérieur en 2024, concernés par les deux programmes nationaux suivants :



**- Programme de formation des enseignants des cycles primaire et secondaire à l'horizon 2025 ;**



**- Programme de renforcement de la densité du personnel de santé à l'horizon 2030.**

Dans cette optique, des lettres de Monsieur le Secrétaire Général du MESRI ont été adressées aux différents chefs d'établissements concernés par l'évaluation de l'ANEAQ pour cette session 2024.

Afin de participer pleinement à cette démarche d'assurance qualité, l'ANEAQ a demandé à ces établissements de nommer des personnes pour la mission de coordination de l'opération d'autoévaluation et d'une communication fluide au sein de chaque établissement, dans l'objectif est de participer aux différentes rencontres de formation et d'accompagnement organisées par l'ANEAQ, à savoir :

- Rencontre de formation au profit des chefs de comités d'auto-évaluation (en ligne le : 16 avril 2024);





- Première rencontre d'accompagnement des comités d'auto-évaluation (en présentiel le : 10 juin 2024);
- Deuxième rencontre d'accompagnement des comités d'auto-évaluation (en ligne le : 05 juillet 2024).

L'ANEAQ a organisé la deuxième rencontre du suivi de l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur - session 2024, dont l'objectif est de mettre l'accent sur l'état d'avancement de l'élaboration des rapports d'autoévaluation.



La participation à ces rencontres revêt une importance capitale dans le processus d'autoévaluation. Elles fournissent aux participants les outils et les orientations nécessaires pour mener à bien cette démarche d'assurance qualité.

En comprenant les exigences et les attentes de l'ANEAQ, les membres du comité d'autoévaluation ont été mieux outillés pour coordonner efficacement les travaux au sein de leur établissement. De plus, ces occasions ont permis aux participants d'échanger des bonnes pratiques, de partager des expériences et d'établir des pistes collaboration.

Ces rencontres de formation et d'accompagnement constituent une étape cruciale pour garantir le succès de l'autoévaluation.

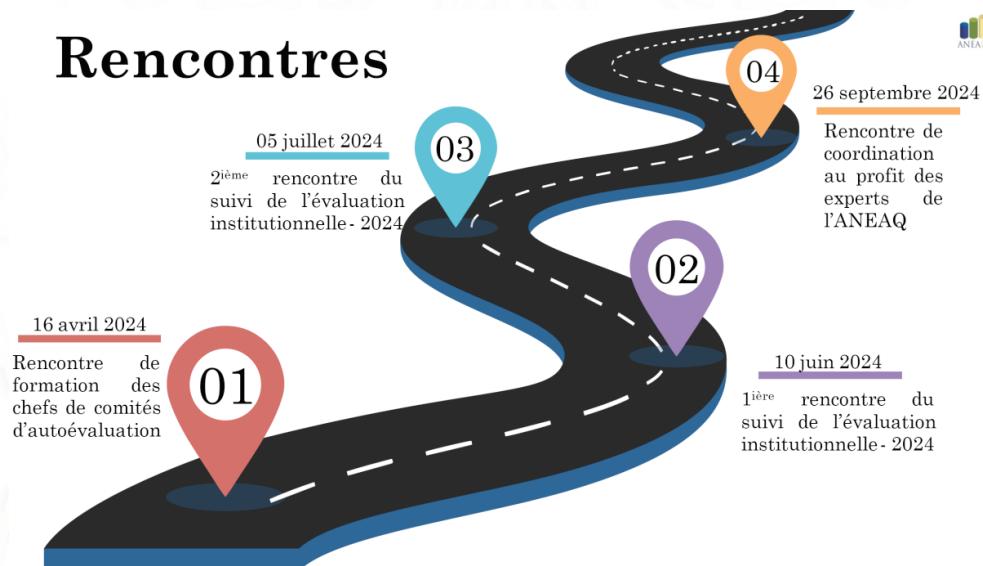
L'ANEAQ a mis à disposition des chefs d'établissements et les chefs de comités d'autoévaluation les documents de travail nécessaires à l'autoévaluation à savoir :

- Référentiel\_ANEAQ\_2020\_Fr ;
- Référentiel\_ANEAQ\_2020\_Ar ;
- Annexe\_Preuves\_Référentiel\_ANEAQ\_Fr ;
- Annexe\_Preuves\_Référentiel\_ANEAQ\_Ar ;
- Guide\_Autoévaluation\_ANEAQ\_Fr ;
- Guide\_Autoévaluation\_ANEAQ\_Ar ;
- Canevas de rapport d'autoévaluation.

À la suite des rencontres de formation et d'accompagnement, l'ANEAQ a organisé une rencontre de coordination avec les experts mobilisés pour cette session d'évaluation d'établissement, s'est organisée le 26 septembre 2024, dans l'objectif d'unifier la démarche de travail et de partager les bonnes pratiques entre les experts.



# Rencontres



A rappeler que le processus d'évaluation d'un établissement de l'enseignement supérieur passe par deux étapes :

## 1. L'auto-évaluation :

L'auto-évaluation constitue la première étape de la procédure d'assurance qualité et son fondement principal. Généralement, le rapport d'autoévaluation a au moins trois objectifs principaux :

- Présenter un constat succinct mais analytique et complet de la vision qu'a l'établissement de ses activités ;
- Apporter des données quantitatives et qualitatives appuyant cette analyse ;
- Fournir une base sur laquelle l'institution pourra être évaluée.

Une auto-évaluation réussie mène l'établissement à identifier ses forces et ses faiblesses et à proposer un plan d'action. Dans cette optique, il est indispensable et utile d'accorder une attention particulière à la démarche de l'auto-évaluation qui se basera sur une réflexion collective en vue de l'amélioration des pratiques de l'établissement.

La phase d'auto-évaluation a deux aspects qui sont aussi importants :

- Le processus d'auto-évaluation est une réflexion institutionnelle collective et une opportunité d'améliorer la qualité de tous les aspects de l'institution.
- Le rapport d'auto-évaluation est le résultat de ce processus, qui communique des informations au comité d'évaluation externe, avec un accent mis sur les activités de pilotage stratégique et sur la démarche qualité de l'institution.

## 2. Évaluation externe :

L'évaluation externe constitue la deuxième phase de la procédure d'assurance qualité. Elle vise à évaluer l'efficacité d'un établissement et son fonctionnement général. Cette évaluation externe est menée par un comité d'experts, et qui vise :

- D'abord, à valider les conclusions tirées de l'auto-évaluation ;
- La visite de l'établissement, qui constitut un moment fort, donne l'occasion aux évaluateurs de recueillir des informations, d'interviewer les acteurs internes, et quelquefois externes, à l'établissement.
- Enfin, ce comité d'experts est amené à rédiger un rapport d'évaluation externe, traduisant une appréciation des personnes étrangères à l'établissement, tout en mettant l'accent sur les points forts à capitaliser et à renforcer, mais aussi des faiblesses et des niches d'amélioration traduites sous forme de recommandations.

L'ANEAQ a reçu 46 rapports d'autoévaluation pour les 46 établissements programmés. L'ANEAQ a organisé les visites sur sites en concertation avec les experts d'une part et les chefs d'établissements d'autre part, et ce entre octobre et décembre 2024. Les évaluations externes menées par les experts de l'ANEAQ, se sont appuyées sur l'étude des rapports d'autoévaluation, sur l'examen des documents annexés auxdits rapports et mis à leur disposition, sur les échanges menés avec les principales parties prenantes internes et externes des établissements évalués, ainsi que sur des visites des différents locaux des établissements.

Cette opération d'évaluation a été conçue comme un moment collectif de partage des acquis institutionnels et des améliorations à entreprendre. Nous soulignons, avec beaucoup de satisfaction, le climat positif et serein dans lequel s'est déroulée cette opération, soulignant aussi la forte implication dont ont fait preuve tous les acteurs des établissements évalués, notamment les présidents des universités concernées.

L'évaluation s'est opérée dans un climat convivial, sur la base d'une méthodologie interactive en bénéficiant du travail de groupe. Le travail collectif avec partage des informations et des opinions dans le cadre institutionnel vise essentiellement à saisir l'opportunité d'améliorer l'existant par de bonnes pratiques managériales et de gouvernance et de gestion d'un établissement d'enseignement supérieur.

**Liste des établissements d'enseignement supérieur public  
Domaine de l'éducation et de la formation  
(13 institutions)**

Établissement	Université	Ville
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Ibn Zohr	Agadir
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Ibn Tofail	Kénitra
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Hassan 1er	Berrechid
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Sultan Moulay Slimane	Beni Mellal
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Chouaib Doukkali	El Jadida
Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation	Université Mohammed Premier	Oujda
École normale supérieure	Université Hassan II	Casablanca
École normale supérieure	Université Cadi Ayyad	Marrakech
École normale supérieure	Université Abdelmalek Essaâdi	Tétouan
École normale supérieure	Université Mohammed V	Rabat
École normale supérieure	Université Sidi Mohamed Ben Abdellah	Fès
École normale supérieure de l'enseignement technique	Université Hassan II	Mohammedia
Faculté des sciences de l'éducation	Université Mohammed V	Rabat

**Liste des établissements d'enseignement supérieur public  
Domaine des sciences de la santé  
(8 institutions)**

Établissement	Université	Ville
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Ibn Zohr	Agadir
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Ibn Zohr	Laâyoune
Institut supérieur des sciences de la santé	Université Hassan 1er	Settat
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Hassan II	Casablanca
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Cadi Ayyad	Marrakech
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Abdelmalek Essaâdi	Tanger
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Mohammed Premier	Oujda
Faculté de médecine et de pharmacie	Université Mohammed V	Rabat

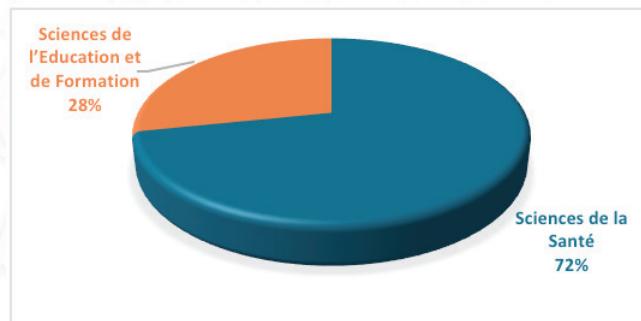
**Liste des établissements d'enseignement supérieur privé  
Domaine des sciences de la santé  
(25 établissements)**

<b>Établissement</b>	<b>Université</b>	<b>Ville</b>
(École Supérieure des Sciences de la Santé (ESSS	-	Casablanca
Faculté des Sciences de la Santé	Mundiapolis	Casablanca
(Faculté Euromed de Médecine (FEM	UEMF	Fès
(École d'Ingénieur en Biomédical et Biotechnologie (EIBB	UEMF	Fès
(Faculté Euromed de Pharmacie (FEP	UEMF	Fès
Faculté des Sciences Infirmières et techniques de Santé ((FSITS	UEMF	Fès
(Faculté de Médecine Abulcasis (FMA	UIASS	Rabat
Faculté des Sciences Infirmières et du Management (Hospitalier (FASIMH	UIASS	Rabat
Institut Supérieur d'Ingénierie et des Technologies de Santé ((ISITS	UIASS	Rabat
(Faculté de Pharmacie Abulcasis (FPA	UIASS	Rabat
Faculté Privée des Sciences de la Santé	UIC	Casablanca
École Supérieure des Sciences Paramédicales de Rabat	UIR	Rabat
Faculté Internationale de Médecine de Rabat	UIR	Rabat
Institut Supérieur des Sciences Biologiques et Paramédicales ((ISSBP	UM6P	Ben Guérir
Faculty of Medical Sciences	UM6P	Ben Guérir
Faculté de Médecine	UM6SS	Casablanca
Faculté de pharmacie	UM6SS	Casablanca
Faculté des sciences et techniques de santé	UM6SS	Casablanca
École supérieure de Génie Biomédical	UM6SS	Casablanca
École Internationale de Santé publique	UM6SS	Casablanca
Institut Supérieur des Biosciences et Biotechnologies	UM6SS	Casablanca
Faculté des Sciences de la motricité et des techniques de santé	Universiapolis	Agadir
Faculté des Sciences Paramédicales et Techniques de Santé (de Fès (FSTPS	UPF	Fès
Faculté Privée de Médecine de Marrakech	UPM	Marrakech
Faculté Privée des Métiers et Technologies de la Santé	UPM	Marrakech

### Statistiques sur l'évaluation des établissements

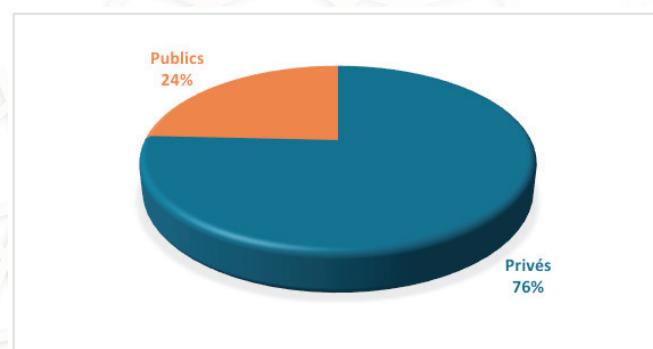
Sur les 46 établissements proposés :

Sciences de la Santé :	33
Sciences de l'Education et de Formation :	13



Sur les 33 établissements en Sciences de la Santé :

Privés :	25
Publics :	8



## VII. Bilan des Activités diverses

### Les 16 et 17 janvier 2024

Participation à la rencontre FRAQ-SUP à Genève, la rencontre s'est réunie en hybride avec la participation des représentants du Hcéres, la CTi, l'agence d'assurance qualité du Québec, ATEA, AEQES.



La rencontre a commencé par la revisite de l'ordre de jour, et un mot de bienvenue et un mot de remerciement pour les organisateurs de la rencontre par Monsieur Denis.R.

Une lecture du compte rendu de la dernière rencontre a été donnée.

Hcéres avec les agences suédoise, croate et estonienne travaillent ensemble sur l'évaluation et l'assurance qualité de la recherche, ont arrivé au stade d'élaboration d'un questionnaire (peuvent nous aider à mettre en place de la division d'évaluation de la recherche scientifique).



### Le 23 janvier 2024

Réception d'une délégation de l'AMAQES, en présence de Monsieur le Directeur de l'AMAQ-ES et deux représentants de cette dernière, ainsi que les 3 chefs de divisions de l'ANEAQ, la réunion a



commencé par une brève présentation des membres présents dans la réunion. puis Monsieur GHARBI NABIL a pris la parole en faisant une présentation générale de l'ANEAQ, ses chiffres clés, des explications sur le processus de la reconnaissance ont été donné par Monsieur FOUAD CHAFI, et des éclaircissement sur les décisions conjointes entre MESRI et MEF qui fixent les tarifs des services rendus par l'ANEAQ ainsi que les taux de rémunérations des experts ont été donné par Monsieur EL MAHDAD YOUSSEF.

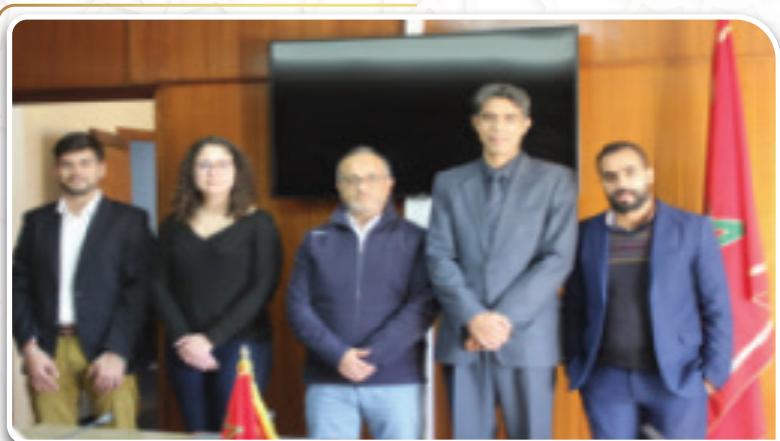


#### **Le 23 Janvier 2024**

L'ANEAQ a participé à un WEBINAIRE intitulé : Understanding the effects of Blended Learning in the Quality of Higher Education and Research and the Quality of Life, Ce webinaire répond à la 2ème activité de l'Action 6 « Assurance qualité et apprentissage mixte » du Plan de travail 2023-2024 mettant en œuvre la Déclaration de Nouakchott – Dialogue 5+5, la participation des 3 chefs de divisions de l'ANEAQ à ce webinaire était couronné par une présentation de Monsieur NABIL GHARBI de l'expérience marocaine dans le domaine de l'assurance qualité ainsi que l'expérience marocaine dans l'évaluations des apprentissage mixte dans le cadre de la nouvelle architecture pédagogique stipulé par PACTE ESRI.

#### **Le 24 janvier 2024**

Réception de deux experts européens dans le cadre d'une évaluation et accréditation internationale sollicité par Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé - UIASS, dans le cadre de cette réunion, les deux experts qui ont fait l'évaluation à l'UIASS voulaient savoir des informations sur le processus de l'évaluation institutionnelle en générale, et sur les avis des experts des filières de formation de l'établissement concerné.



**Le 26 février 2024**

Réunion au siège de l'IMANOR pour discuter les processus de création des labels, avec Monsieur le Directeur Abderrahim TAIBI, cheffe de division NAIMA AKOURI, Madame Rajae DIDIH et Monsieur MOHAMMED OUBAID SLAOUI, en présence des trois chefs des divisions de l'ANEAQ, la réunion était très riche en informations sur les procédures, la réglementation en vigueur.



**Le 16/04/2024**

Organisation d'une rencontre de formation des chefs de comités d'auto-évaluation (Evaluation Institutionnelle des Etablissements d'Enseignement Supérieur Vague 3 Rencontrer de formation au profit des chefs de comités d'Auto-évaluation 16 avril 2024 (en ligne)) trois atelier ont été animé dans le cadre de cette rencontre à savoir :

- Approche Qualité et Rôle de l'ANEAQ dans l'Enseignement Supérieur au Maroc M. Fouad CHAFL, Chef de division d'évaluation des établissements
- Processus d'Auto-évaluation Pr. Souad BENAICH, Expert de l'ANEAQ
- Rédaction du Rapport d'Auto-évaluation Pr. Abdellah CHICHI, Experte de l'ANEAQ.



### Le 24/04/2024

Une réunion avec les experts de l'ANEAQ pour préparer l'opération de l'évaluation des offres de formations, cette réunion était organisée pour tracer les grandes lignes et l'opérationnalisations de la mission de l'évaluation des offres de formations des universités publiques, et c'était l'occasion aussi d'expliquer les orientations stratégique de l'ANEAQ aux experts qui ont présidés les réions avec les présidents des universités et leurs accompagnateurs.



### Entre le 09/05/2024 et le 17/05/2024

Réception d'une délégation de l'AGENCE qualité gambienne représenté par Monsieur Lamin B. Manneh Directeur de l'Agence, et Monsieur FaburamaCeesay le Directeur des affaires juridiques et financières.

La mission avait pour objectif de partager l'expérience et les bonnes pratiques de l'ANEAQ et de NAQAA dans la conception et l'application du cadre national de qualification dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, et voir de près le fonctionnement de nos agences et nouer des relations de coopération entre nos deux agences.



## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

La matinée du 13/05/2024 réception d'une délégation de l'AGENCE qualité gambienne et l'après-midi du 13/05/2024 l'organisation d'une visite officielle de la délégation à l'UIR.



Le 14/05/2024 une visite officielle de la délégation à l'ANEAQ et participation à l'évaluation de l'offre de formation de l'université UCD.

Le 15/05/2024 l'organisation d'une visite officielle de la délégation à notre Ministère de tutelle et l'organisation d'une rencontre avec la Direction des affaires juridiques et la direction de l'enseignement supérieur.



Le 16/05/2024 l'organisation d'une visite officielle de la délégation à l'UM5S, cette délégation a été reçue par Monsieur le Président par intérim et Monsieur le vice-président des affaires académiques.

**Le 09/05/2024 :**

Evaluation des offres de formations des universités :



**Le 09/05/2025**

Dans le cadre de la deuxième vague d'évaluation de l'offre globale de formation des universités publiques LMD, une rencontre la matinée avec l'université Mohammed V de RABAT et une autre l'après-midi avec l'université Ibn Zohr d'Agadir ces rencontres ont été marquées par des discussions fructueuses.

**Le 13/05/2024**

Toujours dans le cadre de la deuxième session de l'évaluation de l'offre globale de formations nous avons invité le président de l'université Chouaib Doukali d'El Jadida et son équipe la matinée, et le président de l'université Sultane Moulay Slimane et son équipe pour discuter avec les experts de l'ANEAQ l'offre de formation envoyée selon le canevas de l'ANEAQ.



**Le 14/05/2024**

La réception des présidents et leurs équipes de l'université Ibn Tofail de Kenitra et l'université CaddiAyaad de Marrakech, et ce dans le cadre de l'évaluation de l'offre globale de formation des universités session de 2024, des réunions très riche en informations et discussion fructueuses ont était le fruit de ces deux rencontres à l'instar des autres.



**Le 15/05/2024**

Les travaux des experts et de l'équipe de l'ANEAQ ont continué et cette fois ont recevoir les équipes de l'université Hassan 2 de Casablanca et de l'université Hassan 1er de Settat, deux rencontres présidées par Monsieur le Directeur PI BLAID BOUGADIR, des évaluations de l'offres globale de formations de ces deux universités ont était entamer dans le cadre de cette deuxième session d'évaluation.



## Le 16/05/2024

La commission des experts et l'équipe de l'ANEAQ en charge de l'organisation de cette session de l'évaluation de l'offre globale de formation ont reçu dans cette journée les équipes de l'université de Moulay Ismail et l'équipe de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah, marquée par un esprit très positive et une volonté mutuelle pour réussir ce chantier qui vise l'amélioration de la qualité et l'instauration de la culture de l'évaluation.



## Le 16/05/2024

Participation de l'ANEAQ au Forum international des partenaires de QAA, qui a pour thème « **le cadre mondial de l'enseignement transnationale (TNE) à l'avenir** »

Dima Jamal	Fouad CHAFI - ANEAQ	Eduardo Ramos - QAA (UK)	Janet Ilieva	Varduh Gyulazyan, Ani Mkrtchyan
Rupen Topchyan - ANQA	Kittiya, ONESQA Thailand	Dr. Gulshan Ara Latifa	Jakub Brdulak	QAA Zoom
Marilena Maniaci - ANVUR	Farzana Sharmin, DD, BAC	Mariia Pidobriwna (NAQA, Ukr...)	astoyanova	Mariem Zguir
Andrea Zacharová	Kazuhisa Todayama	Heeact-Teresa Chiu	Yi ting Hsu	Loucia D. Constantinou, PhD
HEEACT-Edward Wu	W	De Kittiya, ONESQA, Thailand à tout le monde	Heeact-Sally Fang	Nilanthi de Silva

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

Le 17/05/2024

Dans le cadre de la deuxième vague d'évaluation de l'offre globale de formation des universités publiques LMD, une rencontre la matinée avec l'université HASSAN PREMIER D'OUJDA et une autre l'après-midi avec l'université ABDELMALAK ESSAADI DE TETOUAN ces rencontres ont été marquées par des discussions fructueuses.





الوكالة الوطنية لتقدير وضمان جودة التعليم العالي والبحث العلمي  
+212 524 20 1000 | 010 524 20 1000  
Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



ROYAUME DU MAROC

**Messieurs les Présidents des universités publiques  
Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents  
Mesdames et Messieurs les Doyens  
Messieurs les Directeurs**

Dans le cadre de la deuxième session d'évaluation de l'offre globale de formation des universités publiques (cycles Licence, Master et doctorat), l'ANEAQ vous remercie d'avoir consacré tant de temps et d'énergie à adhérer à cet exercice, et vous félicite pour vos efforts exceptionnels. Une session marquée par des discussions fructueuses émanant d'une volonté mutuelle pour œuvrer collectivement à la réussite des objectifs du PACTE ESRI- 2030 et afin de tracer ensemble une identité régionale de formation pour chaque université.

Se tenant à votre entière disposition, l'ANEAQ compte toujours sur votre engagement continu comme étant le gage de l'instauration de la culture d'assurance qualité au sein de nos universités.

**Professeur BLAID BOUGADIR**  
Directeur Par intérim de l'agence nationale d'évaluation  
et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**Le 15/05/2024**

Réception du Directeur de l'AMAQES afin de préparer la mission de la visite du président de l'AMAQES, ainsi que sa participation à l'évaluation de l'offre de formation de l'université UCD.



**Le 23/05/2024**

Réception du président Directeur de l'AMAQES M haless



**Le 30 mai 2024**

Participation de l'ANEAQ au webinaire thématique FrAQ-SUP:

Thème 1 : la préparation de la visite ;

Thème 2 : la rédaction du rapport d'évaluation.

The screenshot shows a video conference interface with a grid of participant thumbnails. The participants are identified as follows:

Participant	Description
massamoa-sall seck	Profile picture of a man
Éric AUBIN (CEE...)	Profile picture of a man
CTI-Hélène And...	Profile picture of a woman
Evelyne Drouin, coordonnatric...	Profile picture of a woman
Aurélie Detavern...	Profile picture of a woman
PHILIPPE THIARD	Profile picture of a man
Abdou Lahate C...	Profile picture of a man
Élodie Stroobant (AEQES)	Profile picture of a woman
Anis KACEM	Profile picture of a woman
solange PISARZ	Profile picture of a woman
Denis Rousseau	Profile picture of a man
Camille Duran (Hcéres, France)	Profile picture of a woman
Delpech Franço...	Profile picture of a man
Adel HICHR-ANEAQ	Profile picture of a man
CORNEZ Evelyn...	Profile picture of a woman
Gordon Brown,...	Profile picture of a man
Salma Damak	Profile picture of a woman
ENI Jaroszewska (AEQES)	Profile picture of a woman
Anne-Marie Soulard - CEEC	Profile picture of a woman
larossi	Profile picture of a man
Adel HICHR-ANEAQ	Profile picture of a man
Sophie GUILLET	Profile picture of a woman
CEEC	Profile picture of a woman
Gordon Brown, CEEC	Profile picture of a man

**Le 05/06/2024**

Réunion de coordination avec l'enseignement supérieur privé

10 juin 2024 :

L'ANEAQ a organisé une rencontre du suivi de l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur - session 2024.



**Le 12/06/2024**

Réunion de travail concernant l'élaboration d'un dispositif intégré de suivi des lauréats des établissements universitaires

**Le 25 juin 2024**

INQAAHE – Réseau international des Agences d'AQ dans l'enseignement supérieur a eu une rencontre du focus group des agences d'assurance qualité francophones et les établissements d'enseignement supérieur pour discuter les premiers résultats de l'enquête en ligne organisée par INQAAHE dans le cadre de l'étude mondiale sur les tendances de l'assurance qualité.

Mohamed Abdellahi - AMAQES- Mauritanie (Institut) (Unverified) ...  
abdou habite (Unverified)  
Mohamed Dembe HABIB (Unverified)  
OULARE (Unverified)  
jad CHAFFI (External)  
Sofia BEN JEDDA (Unverified)  
Jamil LAROUSSI (External)  
Ahmed El Hane DIAW (Unverified)  
Dialy (External)  
Riv Miar (Unverified)

**II Tendances Mondiales dans l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur : Défis et Opportunités dans l'AQ Interne et Externe**

2023-2025  
Groupe de discussion  
25 juin 2024

INCAAHE  
RAFAQ  
CONSEIL AFRICAIN ET MALAISIEN POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pr Lamine GUEYE (External)

### Le 01/07/2024

La participation de Monsieur Mohammed Tizgui et Monsieur Youssef Azzabi en Guinée Conakry à la rencontre du RAFAAQ



### Entre le 18/09/2024 et le 25/09/2024



Réception de la délégation de l'agence d'assurance qualité Niger composée de Monsieur Boureima amadou, Directeur de l'ANAQ-SUP, Monsieur Karidio Idrissa,

Monsieur Abdoul Salam KORONEY, Monsieur Ramatoulaye Seyni Assane.

La mission avait objectif de partager l'expérience et les bonnes pratiques de l'ANEAQ et de l'ANAQ SUP dans la conception et l'application du cadre national de qualification dans l'enseignement supérieur et dans la recherche, et voir de près le fonctionnement de nos agences et nouer des relations de coopération entre nos deux agences.

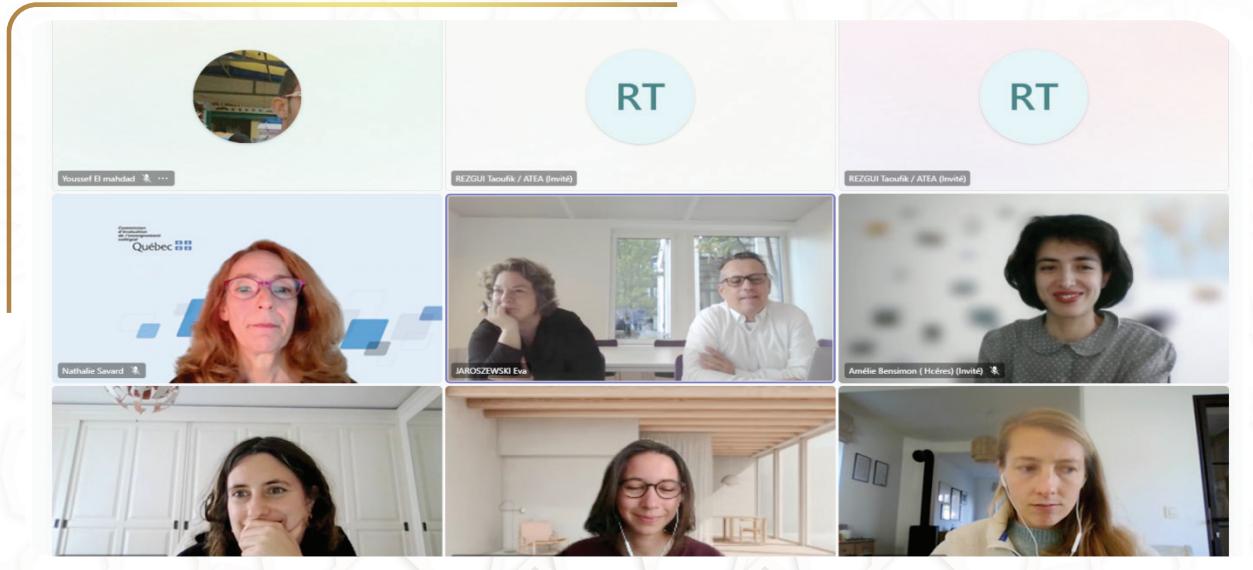
**Le 26/09/2024**

Rencontre des experts de l'ANEAQ participant à l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur - Session 2024 ;



## Le 04/10/2024

Réunion du FrAQ-Sup : 4 octobre 2024 en vue de l'adoption du compte rendu de la rencontre du 14 juin 2024 et des informations nouvelles des membres du réseau et retour sur les événements internationaux en assurance qualité



## Les 09 et 10 octobre 2024

Participation au panel régional sur la structuration et la valorisation de la Recherche et de l'Innovation en Afrique du Nord, organisé par l'AUF les 09 et 10 octobre 2024 à Tunis.



## Le 12/10/2024

Une Réunion dans le cadre d'une mission d'accompagnement des experts européennes qui s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat Maroc-UE Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation et Mobilité (ESRIM).



**Les 14/15 octobre 2024**

Organisation de la rencontre africaine sur les systèmes d'évaluation et d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur / Signature des conventions : Tunisie / Niger /Burundi

**le 15 Octobre 2024:**

Monsieur le Ministre Abdellatif Miraoui prend part à la Rencontre Africaine sur l'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur, en présence du Président de Conseil Exécutif du Réseau Africain des Agences Nationales d'Assurance Qualité.



**Entre le 10/11/2024 et le 16/11/2024**



Dans le but de concrétiser l'accord de coopération signé, le 24 mars 2022, entre l'Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANEAQ-Maroc) et l'Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

(AMAQES-Mauritanie) et afin de refléter cette vision commune de développement durable et d'intégration régionale entre le Royaume du Maroc et de la République Islamique de Mauritanie, une délégation Marocaine, présidée par la Directrice par Intérim Mme Fatima Zahra ALAMI, a rendu visite à l'AMAQ-ES du 10 au 16 novembre 2024 en vue de partager les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine d'évaluation et de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ces échanges témoignent la profondeur des liens qui unissent les deux pays et incarnent le partenariat stratégique exemplaire dans la région du Maghreb et de l'Afrique, sachant bien que le Maroc accueille chaque année de nombreux

étudiants mauritaniens dans ses universités, renforçant ainsi les relations humaines entre les deux peuples.

Avec la participation de :

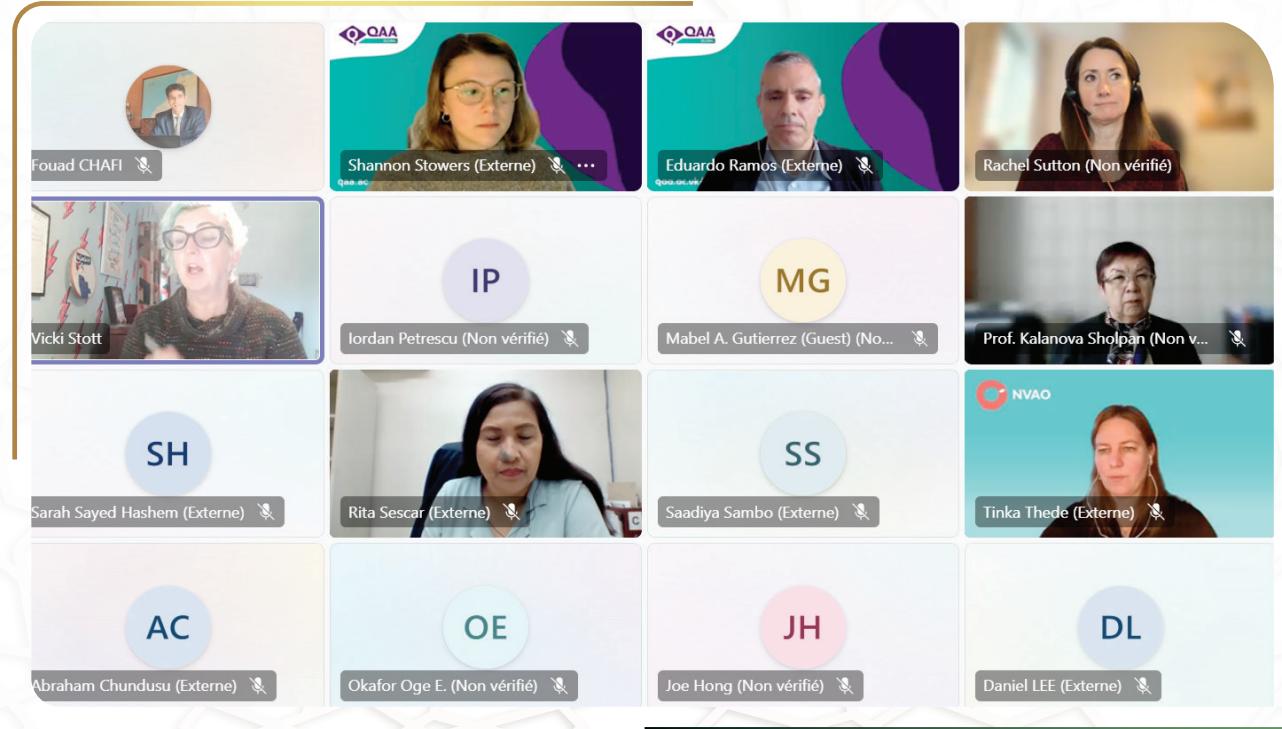
- Madame Fatima Zahra ALAMI, Directrice PI de l'ANEAQ ;
- Monsieur Nabil GHARBI, Chef de division d'évaluation des formations ;
- Monsieur Fouad CHAFI, Chef de division d'évaluation des établissements ;
- Monsieur Youssef EL MAHDAD, Chef de division des affaires administratives et financières ;
- Monsieur Mohammed TIZGUI, Chef de service des Ressources Humaines ;
- Monsieur Youssef AZZABI, chargé du comité d'évaluation des formations des sciences de la santé ;
- Monsieur Hassane EZBAKHE, Expert de l'ANEAQ ;
- Monsieur Saad CHARIF D'OUAZZANE, Expert de l'ANEAQ.



## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

**Le 17/12/2024:**

Participation de l'ANEAQ au Forum international des partenaires de QAA, qui a pour thème « **Comment les agences peuvent-elles renforcer la confiance dans l'enseignement en ligne ?** »



**Le 18/12/2024:**

Participation de Mme Fatima Zahra ALAMI, Directrice de l'ANEAQ (P.I.) à la rencontre annuelle du réseau RAFANAQ à Tunis.

Lors de cette rencontre Madame La Directrice a exprimé la volonté ferme de l'ANEAQ pour abriter le congrès du réseau pour l'année 2025 au Maroc.



## VIII. Conclusion

L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre des missions de l'ANEAQ, placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

En parfaite adéquation avec la stratégie sectorielle et les orientations générales du gouvernement, notre agence a poursuivi ses efforts pour renforcer l'évaluation et l'assurance qualité au sein du système de l'enseignement supérieur.

À travers l'amélioration continue de nos méthodologies d'évaluation, le développement d'outils performants et l'accompagnement des établissements, nous avons consolidé notre rôle d'acteur clé dans l'optimisation des standards de qualité. Nos réalisations ont permis d'assurer une meilleure transparence, de soutenir les établissements dans leurs démarches d'amélioration continue et d'adapter nos pratiques aux évolutions nationales et internationales du secteur.

Toutefois, les défis restent nombreux. L'enseignement supérieur est en constante transformation, avec des attentes croissantes en matière de qualité, d'innovation pédagogique et de compétitivité internationale. Face à ces enjeux, notre engagement demeure intact : accompagner les institutions dans l'amélioration de leurs performances, promouvoir une culture d'évaluation rigoureuse et contribuer activement au développement du système de l'enseignement supérieur.

Nous abordons l'avenir avec détermination et ambition, convaincus que l'évaluation et l'assurance qualité sont des leviers essentiels pour renforcer l'excellence académique et institutionnelle. Grâce à l'implication de nos équipes et au soutien de nos partenaires, l'ANEAQ continuera à jouer un rôle stratégique dans la consolidation d'un enseignement supérieur performant, aligné sur les meilleures pratiques internationales.

Ce rapport d'activité reflète les efforts accomplis et trace les perspectives d'évolution pour les années à venir.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs et partenaires pour leur engagement et leur précieuse contribution à la réussite de notre mission.



